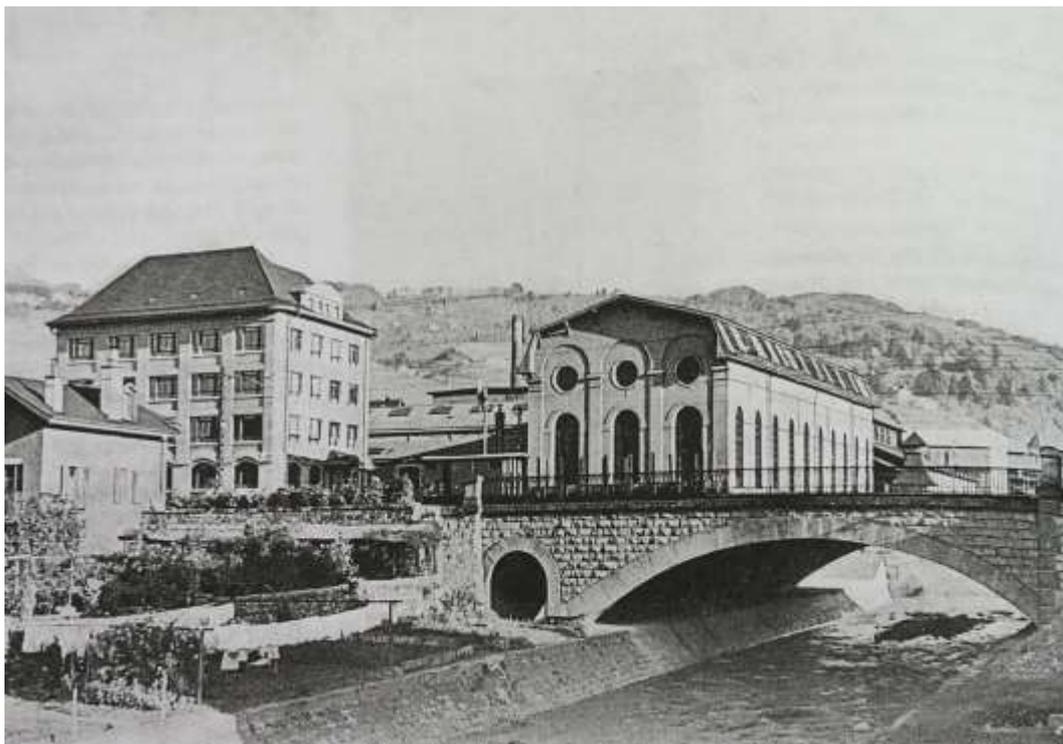


# Halle de montage des turbines

Ateliers de constructions mécaniques de Vevey  
Rue des Deux-Gares 6



## Etude historique

Guillaume Curchod, Iréna Pandazis et Bruno Corthésy

Novembre 2017



Bureau de recherche en histoire de l'architecture  
Bruno Corthésy  
Avenue Vuillemin 10, 1005 Lausanne  
021/311 70 46, [brunocorthesy@hotmail.com](mailto:brunocorthesy@hotmail.com)

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<i>Contexte général : Vevey et l'industrie</i>	3
<i>Plan-Dessus et le quartier des Moulins</i>	3
<b>Les ACMV : bref parcours historique (1842-1919)</b>	<b>6</b>
<b>La halle (1919)</b>	<b>7</b>
<i>Le projet</i>	7
<i>L'architecte Fernand Kurz</i>	9
<i>Description de la halle</i>	14
<i>Mode constructif</i>	18
<b>Le bâtiment administratif (1924)</b>	<b>19</b>
<i>Le projet</i>	19
<i>La réalisation</i>	21
<b>Analyses typologique et stylistique</b>	<b>23</b>
<i>Une halle industrielle</i>	23
<i>Le baroque régionaliste</i>	25
<b>Les différentes fonctions du bâtiment</b>	<b>27</b>
<i>Histoire de la halle après sa construction (1920-1992)</i>	27
<i>Interventions après la désaffectation (1993-2017)</i>	36
<b>Conclusion</b>	<b>40</b>
<b>Annexes</b>	<b>41</b>
<i>Liste des plans de la halle conservés aux archives de la ville de Vevey</i>	41
<i>Corpus des constructions de Fernand Kurz</i>	41
<i>Chronologie</i>	44
<b>Bibliographie</b>	<b>47</b>
<i>Sources d'archive</i>	47
<i>Sources publiées</i>	47
<i>Littérature secondaire</i>	47

Image de couverture : La halle de montage et le bâtiment administratif des ACMV (*Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, 1, 1941).

## Introduction

### *Contexte général : Vevey et l'industrie*

La halle de montage des turbines (ou halle Inox) des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey est l'un des témoins les plus visibles du riche passé industriel de Vevey. Cette ville se plaît à dire qu'elle serait en effet l'une des plus anciennes cités industrielles d'Europe<sup>1</sup>. Par sa situation géographique privilégiée au bord du lac, sur les contreforts des Alpes et sur les voies reliant l'Italie à la France à l'Allemagne, Vevey est depuis l'Antiquité un centre commercial important<sup>2</sup>. Si l'activité économique de la ville est avant tout vouée à l'agriculture, à la viticulture et à l'artisanat jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle devient rapidement un centre industriel de premier plan, faisant de Vevey la deuxième ville du canton après Lausanne par son nombre d'habitants et son poids économique<sup>3</sup>. Outre l'arrivée du rail en 1861, ce développement industriel est permis par l'exploitation des forces hydrauliques des deux Monneresses, deux biefs mentionnés dès 1225<sup>4</sup> jouxtant la Veveyse, endiguée en 1889<sup>5</sup>. Les rives de ces cours d'eau (quartier de Plan-Dessus / des Moulins sur la rive droite, quartier des Bosquets sur la rive gauche) sont le lieu d'origine d'industries florissantes dont certaines sont devenues des multinationales : une tannerie, la Fabrique veveysanne de socques et chaussures, une marbrerie, une fonderie, la fabrique de chocolat Cailler (déménagée en 1897 à Broc), la Manufacture de cigares Ormond et les usines de la société Henri Nestlé<sup>6</sup>. Signe de sa prospérité et de son importance pour l'industrie régionale, l'Exposition cantonale vaudoise se tient, après Yverdon, sur la place du marché en 1901.<sup>7</sup>

### *Plan-Dessus et le quartier des Moulins*

Le secteur de Plan-Dessus désigne un territoire qui s'étend en dessus du noyau historique de Vevey (six mètres au-dessus de l'actuelle Place de la Gare)<sup>8</sup>, plus précisément à l'ouest de la Veveyse et au nord du faubourg St-Antoine (Fig. 1). Jusqu'en 1892, ce secteur appartient à la commune de Corsier. Ses habitants obtiennent leur rattachement à Vevey grâce à une pétition concernant également les quartiers de St-Antoine, de l'Arabie et de Plan-Dessous, l'ensemble constituant des faubourgs naturels de la ville<sup>9</sup>. Avant l'établissement d'industries au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Plan-Dessus est occupé principalement par des jardins et des vignes, à l'exception d'une parcelle située non loin de la rive droite de la Veveyse où sont établis de petits bâtiments industriels et des moulins exploitant la force hydraulique de la monneresse de Corsier<sup>10</sup> (Fig. 1). La rue des Moulins, anciennement « grande route tendant dès Vevey à Châtel St. Denis » (1840) (Fig. 1), puis « chemin de Corsier » (1870) (Fig. 2), suit le cours du canal. La création de cette rue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'est que la première étape d'un plan d'aménagement en réseau exécuté au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Le plan de ville de 1913 permet en effet de constater la mue du secteur de Plan-Dessus et du quartier des Moulins, ainsi dénommé en raison de la présence de moulins (Fig. 4). La configuration du site détermine la forme que le développement

---

<sup>1</sup> « Notice historique sur les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A. », in *Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, 1, 1941, p. 1.

<sup>2</sup> *Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, op. cit. p. 1.

<sup>3</sup> DE GIULI André, « L'industrie veveysanne à l'orée du vingtième siècle », in *Vibiscum*, 1999, p. 103

<sup>4</sup> NEUENSCHWANDER FEIHL Joëlle, *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, n° 9, 2003, p. 436.

<sup>5</sup> GRUBER Florence, *Studios Chaplin, un centre cinématographique à Vevey*, travail de diplôme pratique, EPFL-DA session 1997-1998, 1998, p. 18.

<sup>6</sup> DE GIULI, op. cit., pp. 107-113.

<sup>7</sup> DE GIULI, op. cit., p. 105.

<sup>8</sup> GRUBER, op. cit., p. 25.

<sup>9</sup> *INSA Vevey*, p. 449.

<sup>10</sup> GRUBER, op. cit., p. 20.

<sup>11</sup> GRUBER, op. cit., p. 18.

des ACMV a prise au cours du XX<sup>e</sup> siècle. La parcelle est alors délimitée au sud-ouest par la rue des Deux-Gares longeant les voies de chemin de fer, par la rue des Moulins au nord-ouest (reliée à la ville en 1907 par un passage sous-voie)<sup>12</sup>, par la rue de Corsier rattachée à la rue de Gilamont via un pont au nord-est et enfin par la Veveyse au sud-est. Le site bénéficie donc d'un accès privilégié à la gare toute proche et au réseau routier qui le dessert de tout côté.



Fig. 1. Plan de la ville de Vevey, 1840 (Service de l'urbanisme).

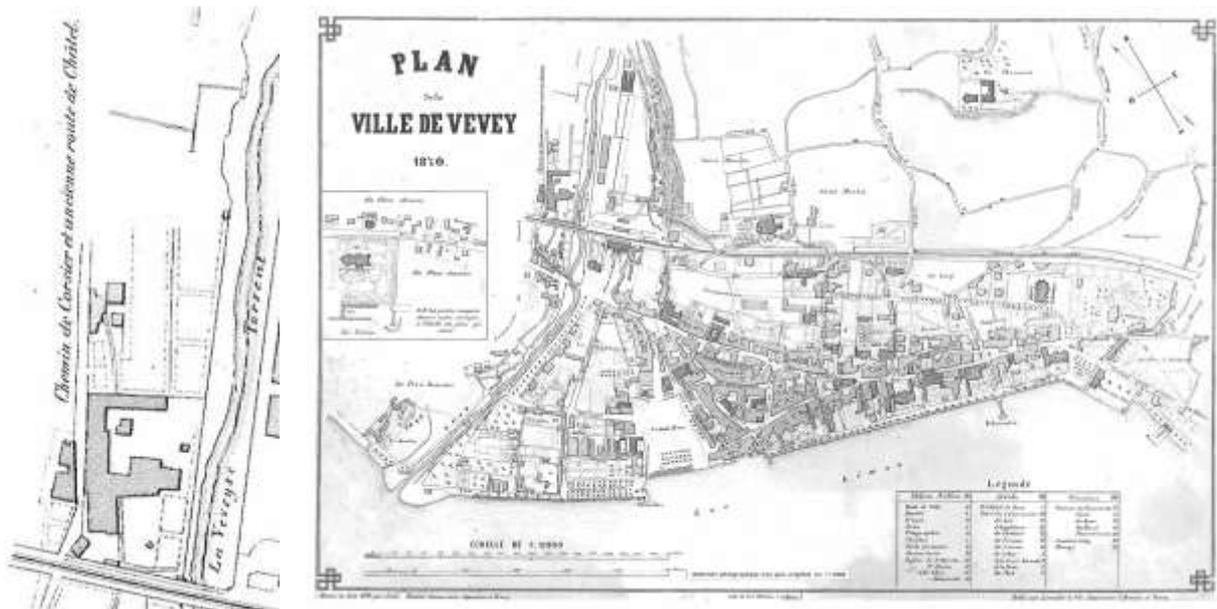


Fig. 2. Plan de la ville de Vevey, 1870 (Service de l'urbanisme).

<sup>12</sup> GRUBER, *op. cit.*, p. 18.

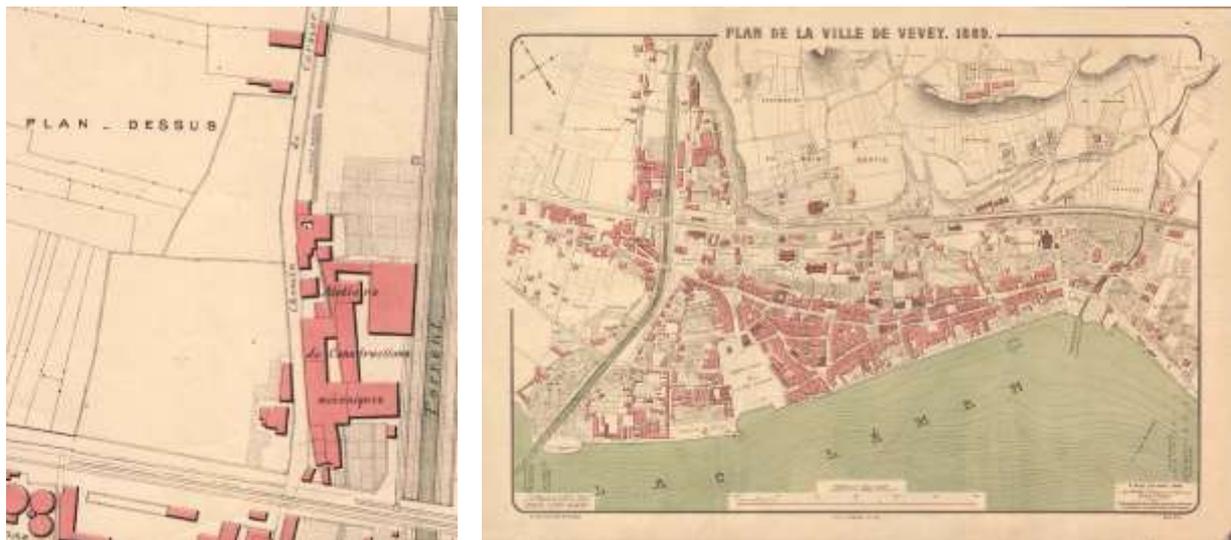


Fig. 3. Plan de la ville de Vevey, 1889 (Service de l'urbanisme).

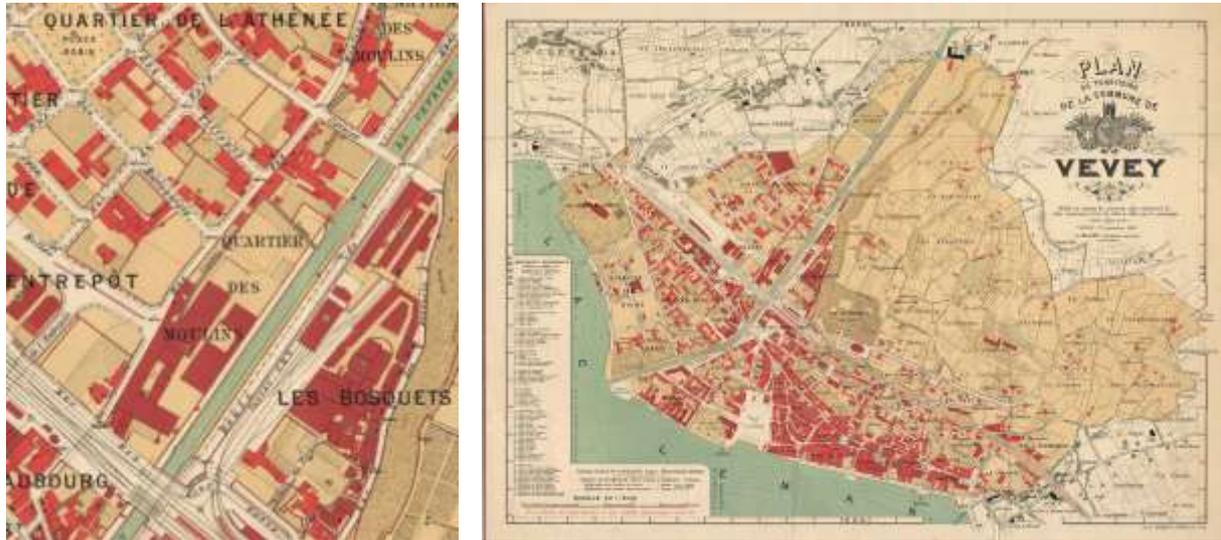


Fig. 4. Plan de la ville de Vevey, 1913 (Service de l'urbanisme).

## Les ACMV : bref parcours historique (1842-1919)<sup>13</sup>

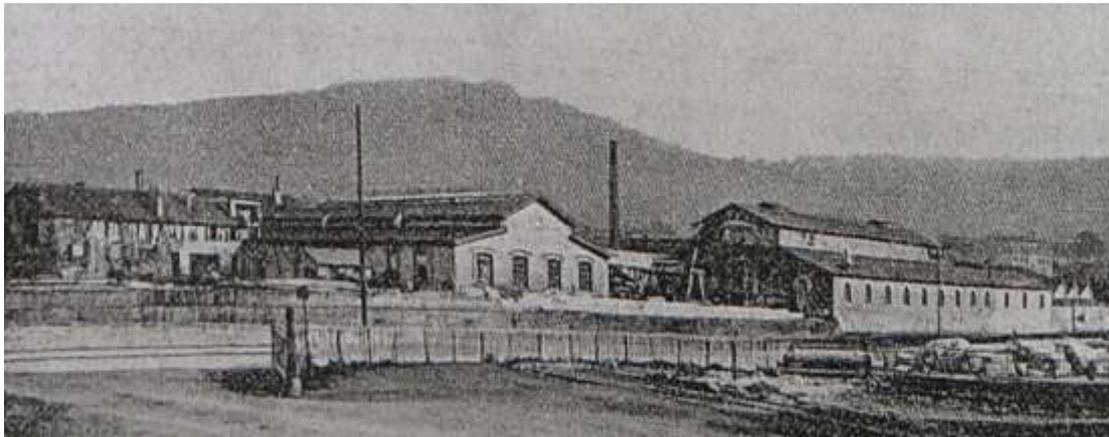


Fig. 5. Le site des ateliers en 1899 (*Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, 1, 1941, p. 4).

L'épopée des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey commence en 1842 lorsque Benjamin Roy (1815-1892), fils d'un charpentier, ouvre un atelier dans un immeuble servant autrefois à la fabrication du chocolat, situé dans le quartier de l'Arabie<sup>14</sup>. Fort de connaissances et compétences acquises dans plusieurs ateliers mécaniques d'Europe qu'il a visités lors de voyages d'études effectués dès l'âge de 17 ans, il s'occupe de la « réparation de machines agricoles, de la fabrication de roues de moulin et de vis de pressoir ».

A l'étroit dans son atelier, il s'associe deux ans plus tard à un maître fondeur veveysan, Emmanuel-Daniel Zwahlen, qui possède une fonderie le long de la monneresse de Corsier dans le quartier des Moulins. Ensemble, ils acquièrent des terrains supplémentaires pour la création d'une nouvelle usine qui ne quittera plus le site. Cependant, l'association est éphémère ; les deux entrepreneurs se séparent en 1851 et Benjamin Roy dirige par la suite seul la Société B. Roy & Cie.

Avide d'innovation, le fondateur se lance dans la production de machines, « les plus modernes et les plus perfectionnées du marché ». Dès 1863, il se met à produire des turbines hydrauliques, inventions du professeur Louis Dominique Girard. La croissance de la société est fulgurante. Conscient de la qualité des machines qu'il construit, Roy étend son réseau de clients en Suisse (Zurich) et à l'étranger (Vienne, Milan, Turin), fondant des agences dans chaque ville. Les turbines s'exportent même au-delà du vieux continent : « au Canada, à Java, ainsi que dans les deux Amériques ».

Si la construction de turbines constitue le fonds de commerce de la société, celle-ci a le souci de diversifier au maximum ses activités, ce qu'elle fera tout au long de sa tumultueuse histoire. Roy se lance « dans la construction de ponts, de charpentes métalliques » et s'intéresse aux « problèmes d'irrigation, à la construction de canaux et à la perforation des tunnels ». Confronté à des difficultés financières dues à une mauvaise gestion, le fondateur, incapable de redresser sa comptabilité, est forcé de quitter la direction en 1885. Pendant 8 ans, la société est successivement dirigée par Philippe Blanchod et Emile Dollfuss, qui ne parviennent toutefois pas à atteindre le seuil de rentabilité. Sous la pression des créanciers, Dollfuss est obligé de vendre aux enchères la société qui

<sup>13</sup> Sauf mention contraire, cet historique a comme source : « Notice historique sur les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A. », *Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, 1, 1941, pp. 1-6.

<sup>14</sup> DE GIULI, *op. cit.*, p. 113.

trouve un repreneur en la personne d'Ami Chessex en 1895. Ce dernier fonde alors les « Ateliers des constructions mécaniques de Vevey S.A. », société qui perdurera sous cette appellation jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Entre 1895 et 1907, les ACMV connaissent une période relativement prospère grâce à l'expansion de l'industrie électrique qui nécessite un approvisionnement important en turbines. La demande est telle qu'il est nécessaire d'augmenter la production et de moderniser les installations. Ces transformations nécessaires sont effectuées sous la direction d'Auguste Dommer (1869-1939), administrateur délégué de 1907 jusqu'à sa mort en 1939<sup>15</sup>. Outre le développement de la production de ponts et de charpentes métalliques, ses domaines de spécialisation, il fait construire une station d'essai de turbines hydrauliques au nord du complexe, côté rue des Moulins (1918), une halle de montage des turbines le long de la Veveyse (1919) et le bâtiment administratif lui faisant face (1924).

## La halle (1919)

### *Le projet*

La décision de construire une nouvelle halle de montage des turbines intervient dans un contexte de forte demande de la part des chemins de fer fédéraux qui créent de grandes usines en vue de l'électrification de leur réseau. Ce mouvement est suivi par plusieurs entreprises du pays au sortir de la Première guerre mondiale<sup>16</sup>. Pour faire face à cette demande, les ACMV suivent de près le développement des nouvelles technologies de turbine : ils envoient leur ingénieur en chef Reinhard Hofmann aux Etats-Unis en 1918 pour y étudier les premières turbines à hélice qui sont ensuite testées dans la station d'essai hydraulique nouvellement construite<sup>17</sup>. Les ACMV obtiennent en 1919 trois importantes commandes de turbines : l'usine de la Jogne des Entreprises Electriques Fribourgeoises, la nouvelle centrale de l'usine électrique de Wynau (premières grandes turbines à hélice d'Europe) et enfin l'usine d'Amsteg pour les C.F.F (centrale hydroélectrique la plus importante de Suisse avec ses 71'500 HP)<sup>18</sup>. Ces commandes motivent vraisemblablement la construction d'une nouvelle halle qui aura pour fonction la fonderie, l'usinage, le montage (Fig. 7) et enfin l'ajustage des turbines (Fig. 6). Les plans généraux de la halle sont dressés par l'architecte Fernand Kurz et sont mis à l'enquête en septembre 1919. Après approbation des autorités en décembre de la même année, le chantier débute et s'achève au cours de l'année suivante<sup>19</sup>.

---

<sup>15</sup> LERESCHE Simon, TISSOT Laurent, *150 ans de production de turbines à Vevey (1863-2013)*, de Benjamin Roy à Andritz HYDRO en passant par les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, Neuchâtel : Editions Alphil, 2013, p. 28.

<sup>16</sup> « Quelques installations intéressantes de turbines réalisées par les ACMV. », in *Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, 1, 1941, p. 7.

<sup>17</sup> *Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>18</sup> LERESCHE, TISSOT, *op. cit.*, p. 31.

<sup>19</sup> Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1918 à 1926, *Enquête. Ateliers de constructions mécaniques de Vevey. Construction d'une halle d'ajustage*, 6 décembre 1919 (plans datés du 28 septembre 1919).



Fig. 6. Intérieur de la halle des ACMV, ajustage des turbines, vers 1942 (Musée historique de Vevey, Album 12, n° entrée 3252, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*).

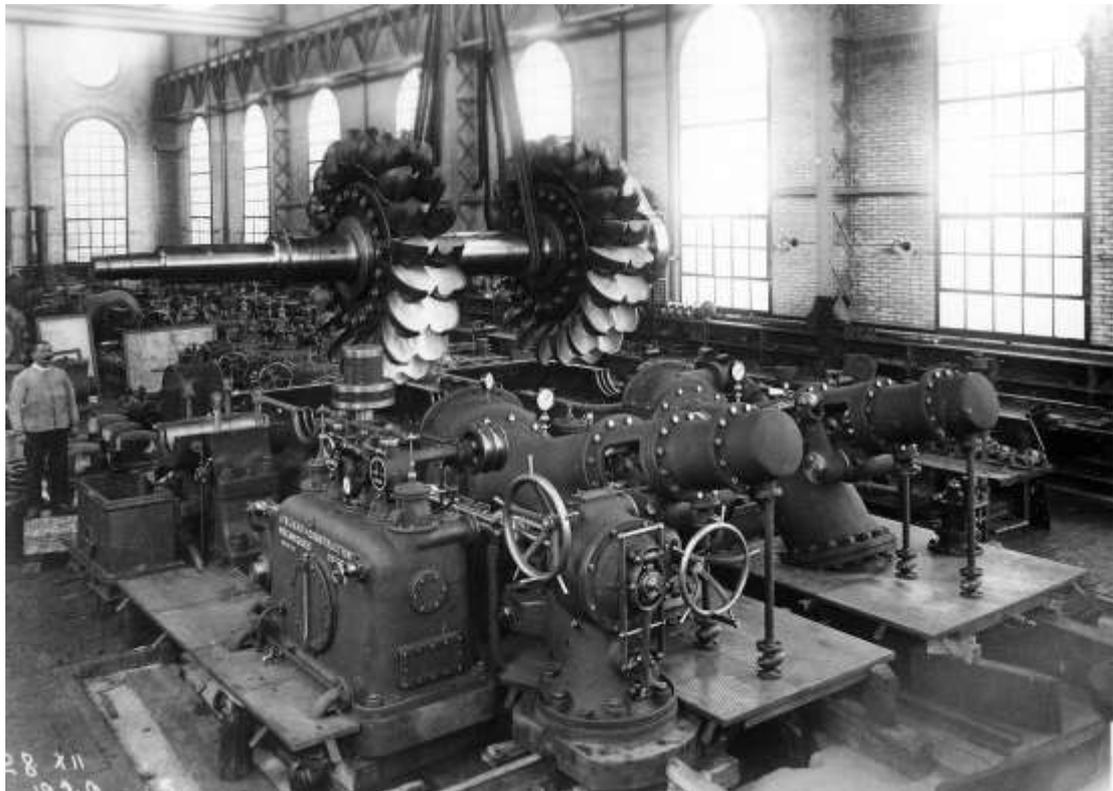


Fig. 7. Montage turbines Usine d'Amsteg, vers 1942 (Musée historique de Vevey, Album 12, n° entrée 3252, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*).

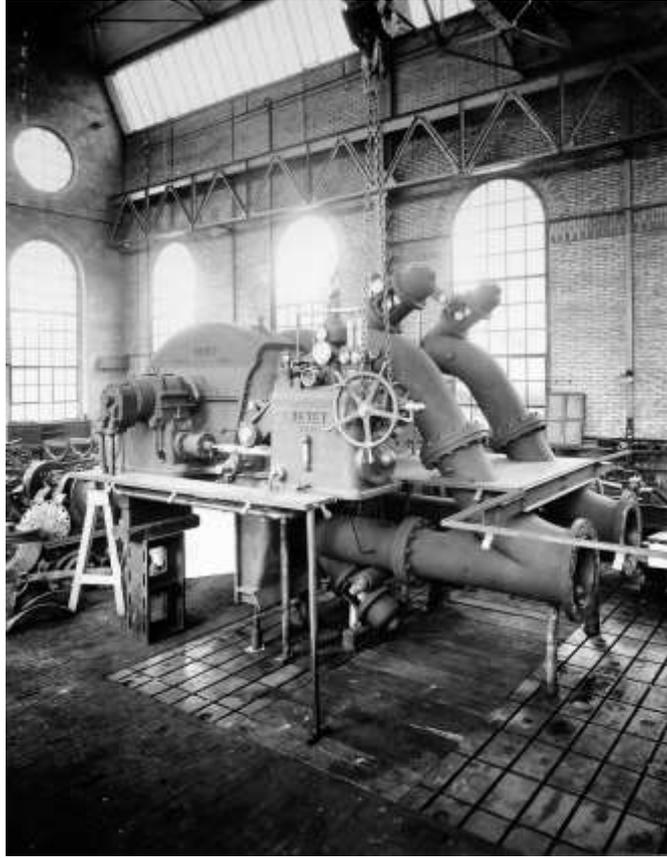


Fig. 8. Turbine Pelton double 7400 C.V. Centrale Sernf-Niedererbach, vers 1942 (Musée historique de Vevey, Album 12, n° entrée 3252, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*).

### *L'architecte Fernand Kurz*

L'architecte Fernand Kurz (1886-1977) est l'auteur de la halle de montage des turbines, du bâtiment administratif de 1924, ainsi que de la quasi-totalité des constructions, transformations et rénovations commanditées par les ACMV entre 1919 et 1956. Il peut être considéré comme l'architecte attitré de la société, mais on ne sait cependant que peu de choses sur son parcours<sup>20</sup>, que ce soit sur sa formation (il n'est pas diplômé), sur sa carrière (essentiellement locale), ou sur sa vie en général.<sup>21</sup>

Sa carrière commence vers 1910 : il réalise une annexe pour une villa au chemin des Fleurettes, à Lausanne (1908)<sup>22</sup> et remanie le plan d'un immeuble à la rue Aimé Steinlen 3-7, à Vevey (1910)<sup>23</sup>. En 1910, il présente, avec Aloys Tavernay, syndic à Jongny, Gabriel Montet, banquier à Vevey, Frédéric Kurz, directeur à Olten, Jean Montet à Vevey, une demande de concession pour une ligne de chemin de fer allant du Fénil, à Corsier, au Mont-Pèlerin<sup>24</sup>.

Les circonstances qui ont permis à Kurz de devenir l'architecte attitré des ACMV s'expliquent peut-être par la présence en tant que secrétaire depuis 1909 de Frédéric Kurz dans le Conseil

<sup>20</sup> Un dépouillement systématique de la presse veveysanne (numérisation en cours) permettra d'en savoir plus.

<sup>21</sup> Ville de La Tour-de-Peilz, Office de la population, Renseignements du contrôle des habitants, Monsieur Fernand-Frédéric Kurz, né le 23.05.1886, état civil : marié (sans que le nom de son épouse ne soit mentionné).

<sup>22</sup> *Tribune de Lausanne (TdL)*, 3 décembre 1908.

<sup>23</sup> *INSA Vevey*, p. 509.

<sup>24</sup> *TdL*, 28 mai 1910, p. 2.

d'administration<sup>25</sup>. Les deux Kurz, Fernand et Frédéric, sont associés dans le projet de chemin de fer entre le Fénil et le Mont-Pèlerin en 1910 et sont probablement liés par des relations de parenté<sup>26</sup>. En janvier 1914, l'architecte Fernand est déjà chargé d'agrandir un bâtiment des ACMV<sup>27</sup>, mais devra attendre plusieurs années avant d'être mandaté pour de nouveaux travaux aux ateliers. En 1917, Frédéric Kurz devient vice-président du Conseil<sup>28</sup> et, en février 1918, pour la construction d'un bâtiment administratif, il « propose de faire un concours entre 3 architectes, Günther, Coigny, Kurz. Prix 1400 – 900 – 700 »<sup>29</sup>. Les résultats du concours ne sont cependant pas connus.

Fernand Kurz signe par la suite les plans d'agrandissement des magasins en béton armé (août 1919)<sup>30</sup> (Fig. 10), puis ceux de la halle de montage (septembre 1919), et enfin ceux de la loge du concierge (octobre 1919)<sup>31</sup> (Fig. 11). Pour la halle, le rôle de Kurz se limite toutefois au dessin des plans généraux mis à l'enquête. Les plans de détails des structures métalliques (poutres métalliques, ponts roulants, grues, etc.) sont pour la plupart anonymes et réalisés à l'interne dans les ateliers de dessin des ACMV<sup>32</sup>. Selon Serge Doriot, un ancien employé des ACMV<sup>33</sup>, Fernand Kurz aurait été engagé en tant qu'architecte principalement pour donner une esthétique cohérente à l'ensemble des bâtiments de la société<sup>34</sup>. Quoiqu'il en soit, la production de Kurz pour les ACMV est considérable, comprenant les bâtiments neufs déjà mentionnés, ainsi que toutes les constructions et transformations nécessaires à la bonne marche et au développement des ateliers (voir Annexes, *Corpus des constructions de Fernand Kurz*).

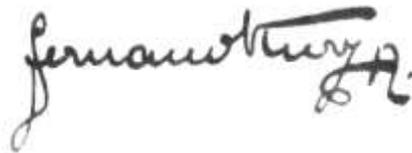


Fig. 9. La signature de l'architecte Fernand Kurz sur les plans de la halle de montage des turbines, 28 septembre 1919 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

<sup>25</sup> ACV, PP861/13, procès-verbaux, séance du Conseil d'administration du 18 novembre 1909 ; ACV, PP861/13, procès-verbaux, séance du Conseil d'administration du 19 mai 1910 : « M. Kurz a accepté et quoique habitant Olten, fera tout son possible pour assister régulièrement aux séances ».

<sup>26</sup> On notera que le prénom complet de l'architecte est Fernand-Frédéric, ce qui étaye l'hypothèse du lien de parenté.

<sup>27</sup> Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1918 à 1926, *Agrandissement*, plan daté du 16 janvier 1914 (non consulté).

<sup>28</sup> ACV, PP861/13, procès-verbaux, *Séance du 28 avril 1917*.

<sup>29</sup> ACV, PP861/13, procès-verbaux, séance du 25 février 1918 : seule l'initiale K. est utilisée, mais il s'agit vraisemblablement de Frédéric Kurz.

<sup>30</sup> Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1918 à 1926, *A.C.M. Agrandissement des Magasins, Construction en béton armé. Système Miredstone.*, plan n°36 daté du 22 août 1919.

<sup>31</sup> Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1918 à 1926, *Loge du Concierge*, plan n°48 daté 10 septembre 1919.

<sup>32</sup> AVV, 96.01, Fonds ACMV, Plans de la nouvelle halle de montage des turbines n°118/D115-134.

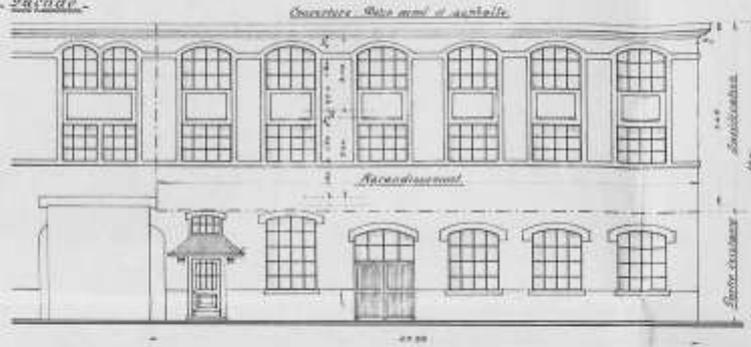
<sup>33</sup> Entretien du 08.11.2017.

<sup>34</sup> Entretien avec Serge Doriot du 08.11.2017.

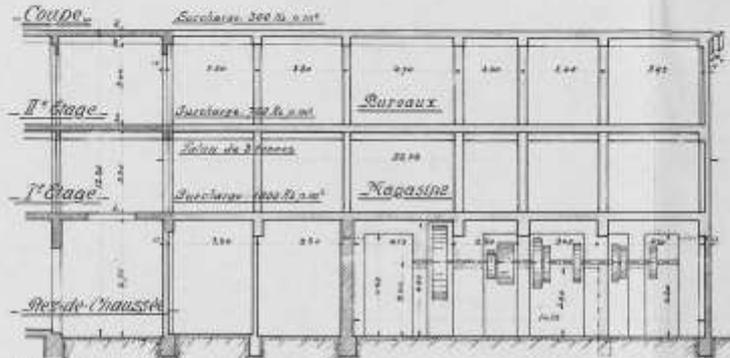
*Agrandissement des Magasins.*

*- Construction en béton armé. - Système Mixedstone. -*

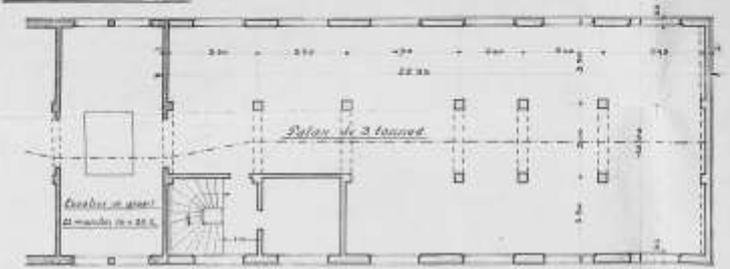
*- Facade -*



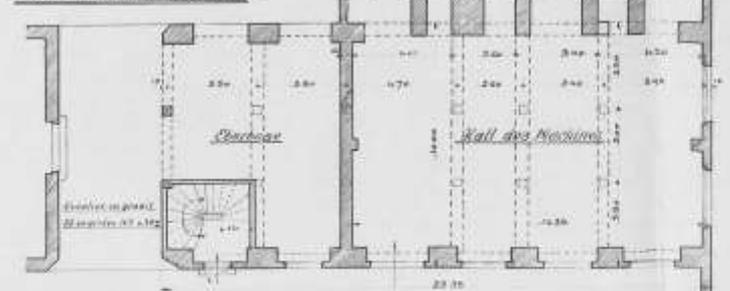
*- Coupe -*



*- Plan des Etages -*



*- Rez-de-Chaussée -*



*Echelle 1/500. An. La Nuit de Metz le 22 Août 19. L'Architecte*

Fig. 10. Agrandissement des magasins, 22 août 1919 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

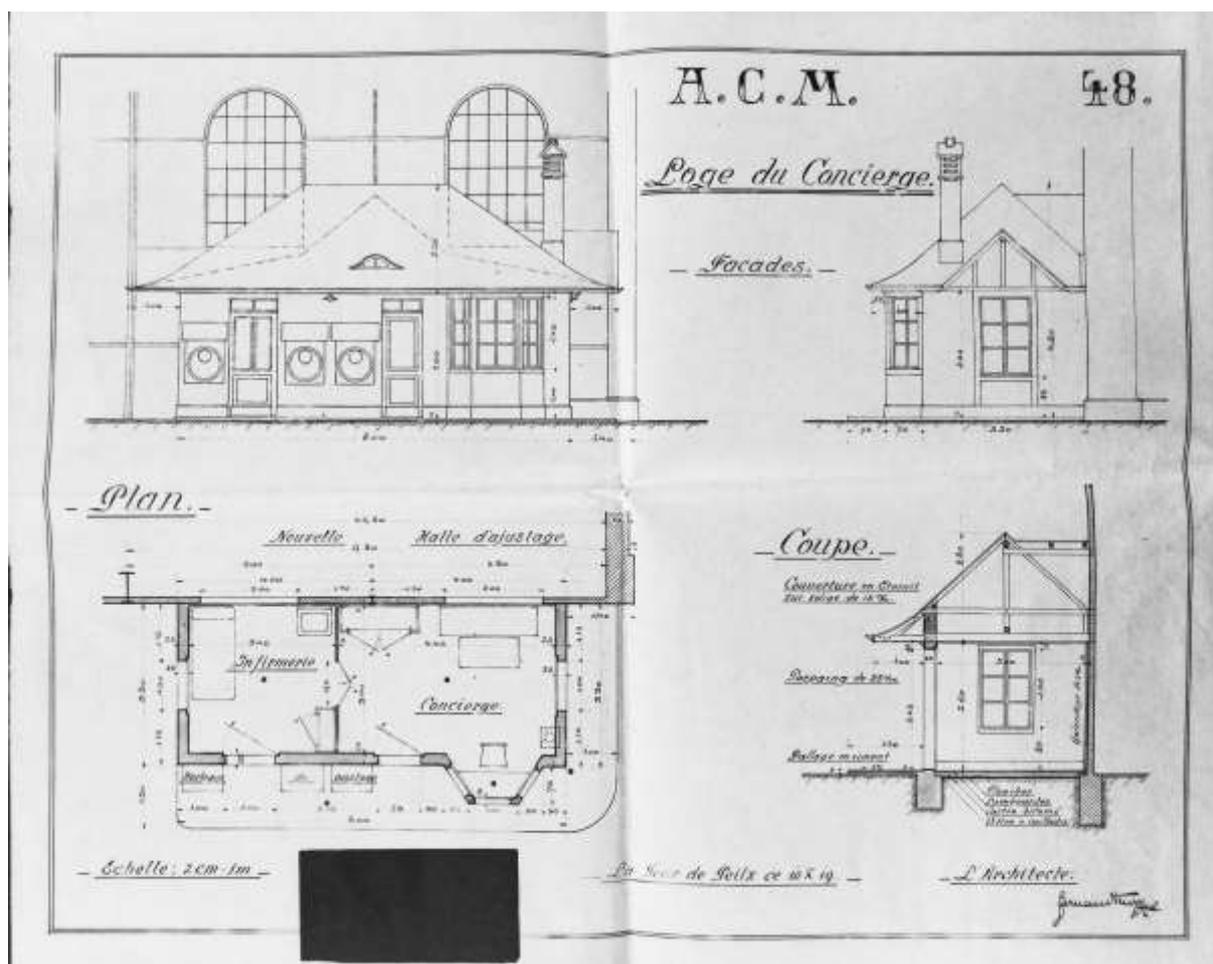


Fig. 11. Loge du concierge, 10 septembre 1919 (Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

En parallèle à son activité aux ACMV, Kurz exécute quelques travaux mineurs pour des particuliers dans la région et signe en 1931 son œuvre la plus significative publiée dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* : le siège de Nestlé Suisse à la Tour-de-Peilz<sup>35</sup> (Fig. 12, Fig. 13, Fig. 14, Fig. 15). Ce bâtiment polygonal à ossature métallique flanqué d'une tour est caractérisé par le percement régulier et abondant de ses façades et par sa cour intérieure vitrée. Celle-ci abrite un réseau de passerelles métalliques permettant de se rendre le plus rapidement possible d'un endroit à l'autre du bâtiment. Marqué par l'esthétique moderniste dans son enveloppe générale, ce bâtiment exalte par la même occasion sa nature industrielle (emploi massif du fer et du verre), ce qui est cohérent avec l'engagement pérenne de Kurz au sein des ACMV.

<sup>35</sup> « Le bâtiment d'administration de la "Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Co.", à La Tour-de-Peilz (architecte: M. Fernand Kurz) », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 57, 1931, pp. 297-301.



Fig. 12. Plan du 1<sup>er</sup> étage des Bureaux de la société Nestlé, Echelle 1 : 175.



Fig. 13. Vue générale des Bureaux de la Société Nestlé, à la Tour-de-Peilz.

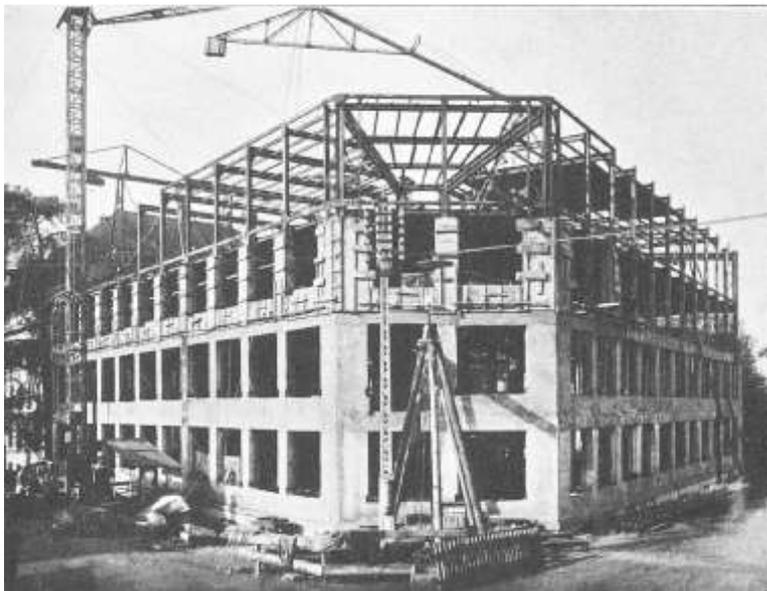


Fig. 14. Le bâtiment en construction.



Fig. 15. Cour vitrée, avec l'escalier central et les passerelles.

Source : « Le bâtiment d'administration de la "Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Co.", à La Tour-de-Peilz (architecte: M. Fernand Kurz) », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 57, 1931, pp. 297-301.

## Description de la halle

La halle est prise en considération dans son état de 1920, sans tenir compte des annexes, transformations et démolitions successives.

### a. Plan

Sise à l'extrémité sud-est de la parcelle des ACMV, le long de la Veveyse, la halle est de plan rectangulaire (50 m x 13.8 m x 13.8 m)<sup>36</sup> (Fig. 16). Elle empiète dans sa partie nord sur l'implantation de l'ancienne halle de montage des turbines, dans une orientation cependant radicalement différente. L'architecte intègre le nouveau bâtiment dans l'ancien, en en démolissant une partie et en opérant un raccord entre les deux constructions. La nouvelle halle prend appui sur de solides fondations qui supportent de manière alternée colonnes principales porteuses et colonnes secondaires, structurant ainsi l'édifice en cinq travées régulières (Fig. 20).



Fig. 16. Plan de situation de la nouvelle halle de montage des turbines, 27 septembre 1919 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

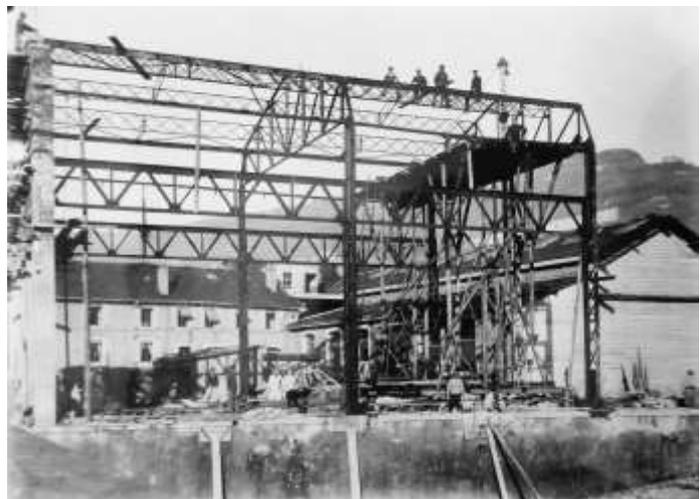


Fig. 17. La nouvelle halle de montage des turbines en construction, 1924 (INSA Vevey, p. 485).

<sup>36</sup> BUREAU TECHNIQUE EDMOND SUMI SA, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey – Expertise de la halle INOX – Rapport*, La Tour-de-Peilz, 2000, p. 1.

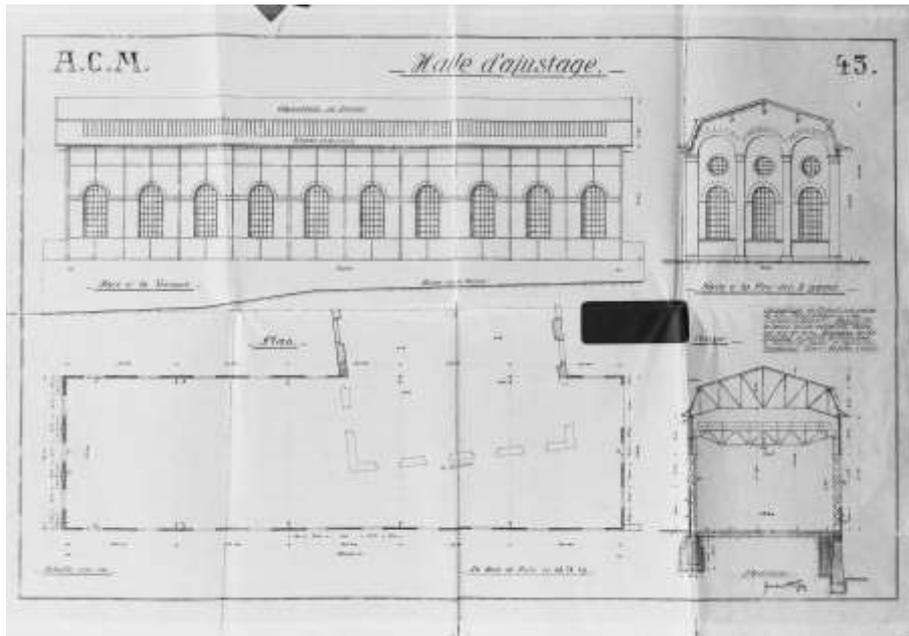


Fig. 18. Plan, coupe et élévations de la halle de montage des turbines, 28 septembre 1919 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

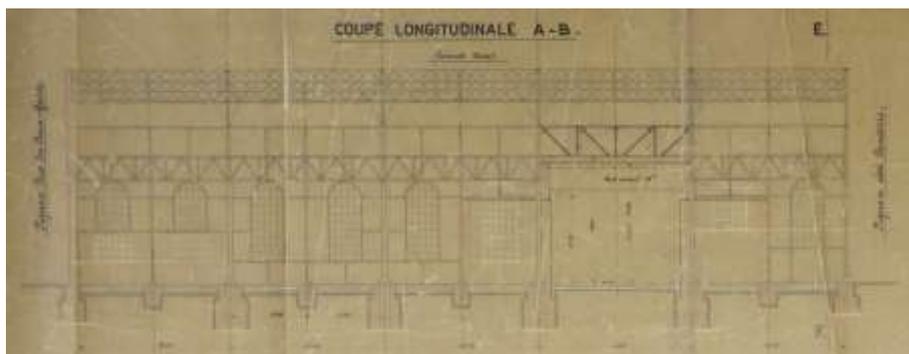


Fig. 19. Coupe longitudinale façade ouest (détail) (AVV, 96.01, Fonds ACMV, Plans de la nouvelle halle de montage des turbines n°118/D115-124).

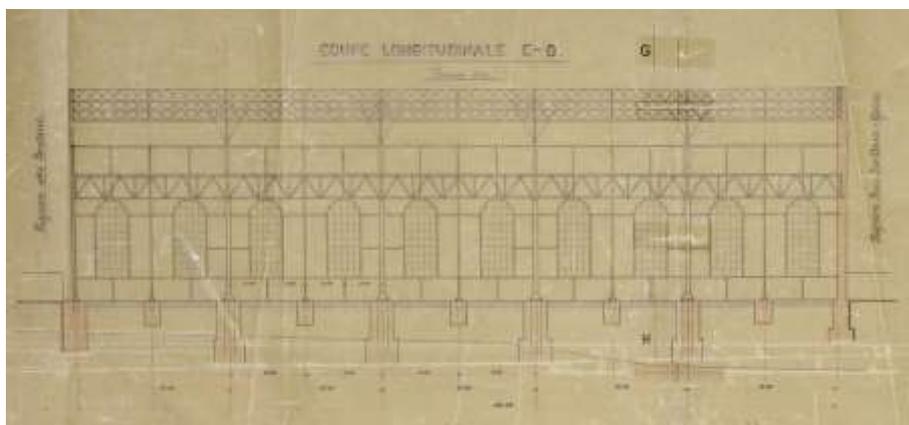


Fig. 20. Coupe longitudinale façade est (détail) (AVV, 96.01, Fonds ACMV, Plans de la nouvelle halle de montage des turbines n°118/D115-124).

## b. Volume et façades

D'une géométrie simple, la halle compte deux façades pignons, l'une côté cour et l'autre côté gare (Fig. 18). Elle est coiffée d'une toiture à la mansart à coyaux, supportée par des bras de force en bois côté pignons. Les façades, rythmées par le motif structurant des baies en plein cintres sont dissemblables dans le nombre et la forme de leurs percements, car elles doivent s'adapter au bâti préexistant et aux usages de la halle. La façade sud monumentale côté gare représente une forme d'enseigne commerciale pour l'entreprise (Fig. 21). Elle est divisée verticalement en trois bandes lombardes colossales d'ordre dorique qui supportent trois arcs en plein cintre légèrement saillants, se prolongeant dans le fronton. Les trois travées en retrait formées par cette structure sont ajourées chacune d'une baie en plein cintre surmontée d'un oculus (l'une et l'autre à croisillons) au niveau des chapiteaux des pilastres. A noter que les encadrements des arcs des baies sont légèrement saillants et continus entre eux quoiqu'interrompus par les pilastres. On obtient ainsi un jeu subtil de reliefs sur trois plans. A l'origine, cet effet était mis en valeur par le traitement différencié des surfaces crépies et peintes : alors que les bandes lombardes et les encadrements étaient exécutés dans une couleur beige sans doute proche de l'existante, l'intérieur des arcatures colossales étaient traitées en blanc (Fig. 23). Cette bichromie disparaît en 1925 par la volonté de Kurz demandant au Conseil « un crédit de frs. 1000.- pour accorder la façade de l'atelier de montage avec le nouveau bâtiment » [administratif]<sup>37</sup>.

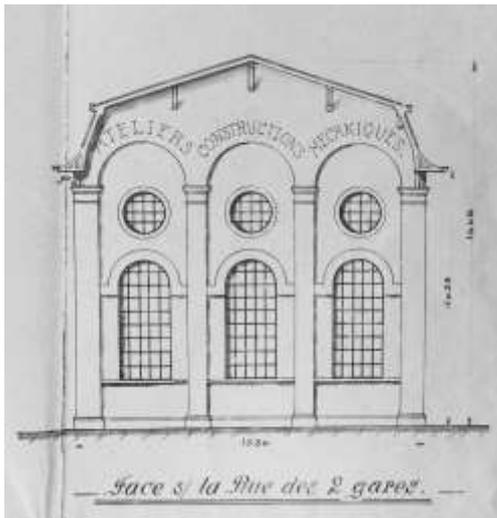


Fig. 21. Elévation de la façade sud, 28 septembre 1919 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

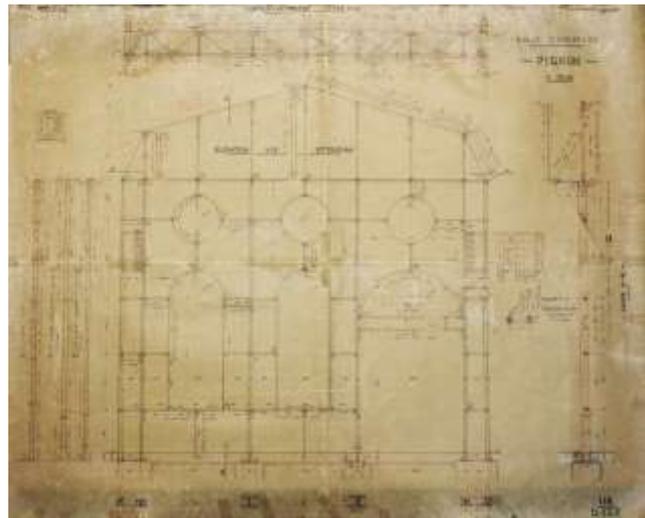


Fig. 22. Elévation du pignon sur cour (AVV, 96.01, Fonds ACMV, Plans de la nouvelle halle de montage des turbines n°118/D115-127).

<sup>37</sup> ACV, PP861/13, séance du 25 août 1918.



Fig. 23. La halle de montage des turbines avant 1924 (détail) (LERESCHE, TISSOT, *op. cit.*, p. 58).

Les façades latérales (Fig. 19, Fig. 20) sont percées des mêmes baies en plein cintre. Les dix ouvertures côté Veveyse sont réunies deux par deux par les poteaux visibles en façade. La façade opposée ne compte que quatre baies complètes en raison d'une loge du concierge, prévue à la suite de la construction et empiétant sur la partie basse des deux baies, ainsi qu'en raison d'une large ouverture laissée béante pour permettre le raccord avec l'ancienne halle de montage des turbines. En toiture, les brisis vitrés complètent l'éclairage.

La façade côté cour (Fig. 22) répète la même structure que la façade principale, mais n'arbore pas tout l'appareil ornemental de cette dernière. Dépourvues de bandes lombardes et d'encadrements pour les baies et oculi, les travées devaient être à l'origine crépies et peintes simplement à la façon des façades latérales. Elle est en outre asymétrique : sa baie nord-est plus large fait office de portail d'accès pour le matériel lourd.

### c. Intérieur

L'intérieur de la halle se caractérise par un vaste volume unique de 9'500 m<sup>3</sup> (Fig. 6, Fig. 24)<sup>38</sup>. Contrairement aux façades extérieures, les surfaces intérieures sont laissées en briques apparentes. Dans les parties hautes, sont accrochés les rails longitudinaux soutenant le pont roulant transversal. La charpente métallique de la toiture est laissée également apparente.

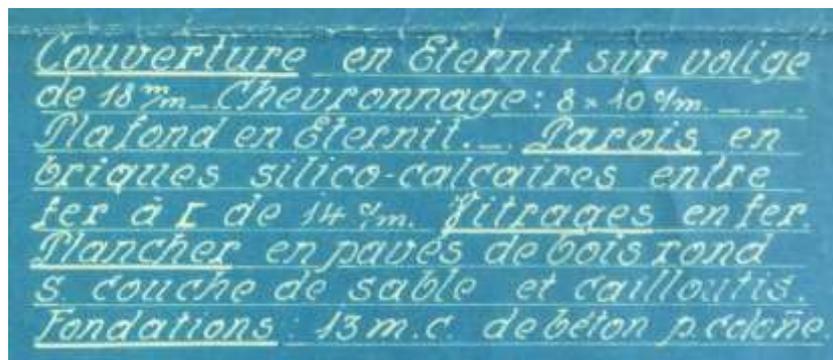
---

<sup>38</sup> BUREAU TECHNIQUE EDMOND SUMI SA, *op. cit.*, p. 4.



Fig. 24. Intérieur de la halle, montage des turbines, vers 1942 (Musée historique de Vevey, Album 12, n° entrée 3252, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*).

### *Mode constructif*



Couverture en Eternit sur volige de 18mm. Chevronnage : 8 x 10 cm. Plafond en Eternit. Parois en briques silico-calcaires entre fer à C de 14 cm. Vitrages en fer. Plancher en pavés de bois rond s. couche de sable et cailloutis. Fondations : 13 m.c. de béton p. colonne.<sup>39</sup>

<sup>39</sup> Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926, *Halle d'ajustage*, plan n°43 daté du 19 septembre 1919.

La halle est régie par une structure en fer « composée hormis les deux pignons, d'un système de quatre fermes principales triangulées supportées par des colonnes à treillis, de section carrée de 65/65 cm »<sup>40</sup> encastrées dans de solides fondations assurant la stabilité générale de la construction (Fig. 17)<sup>41</sup>. Entre les axes transversaux principaux, « il y a des fermes secondaires intermédiaires, appuyées sur des poutres triangulées longitudinales en façades »<sup>42</sup>. Le remplissage des parois est effectué en briques silico-calcaires de 15 cm d'épaisseur. Quant à la couverture, elle est faite de plaques ondulées d'Eternit (grandes ondes) supportées par un chevronnage 8/10 cm en bois<sup>43</sup>. Le plancher est « en pavés de bois rond s[ur] couche de sable et cailloutis. »<sup>44</sup>

## Le bâtiment administratif (1924)

### Le projet

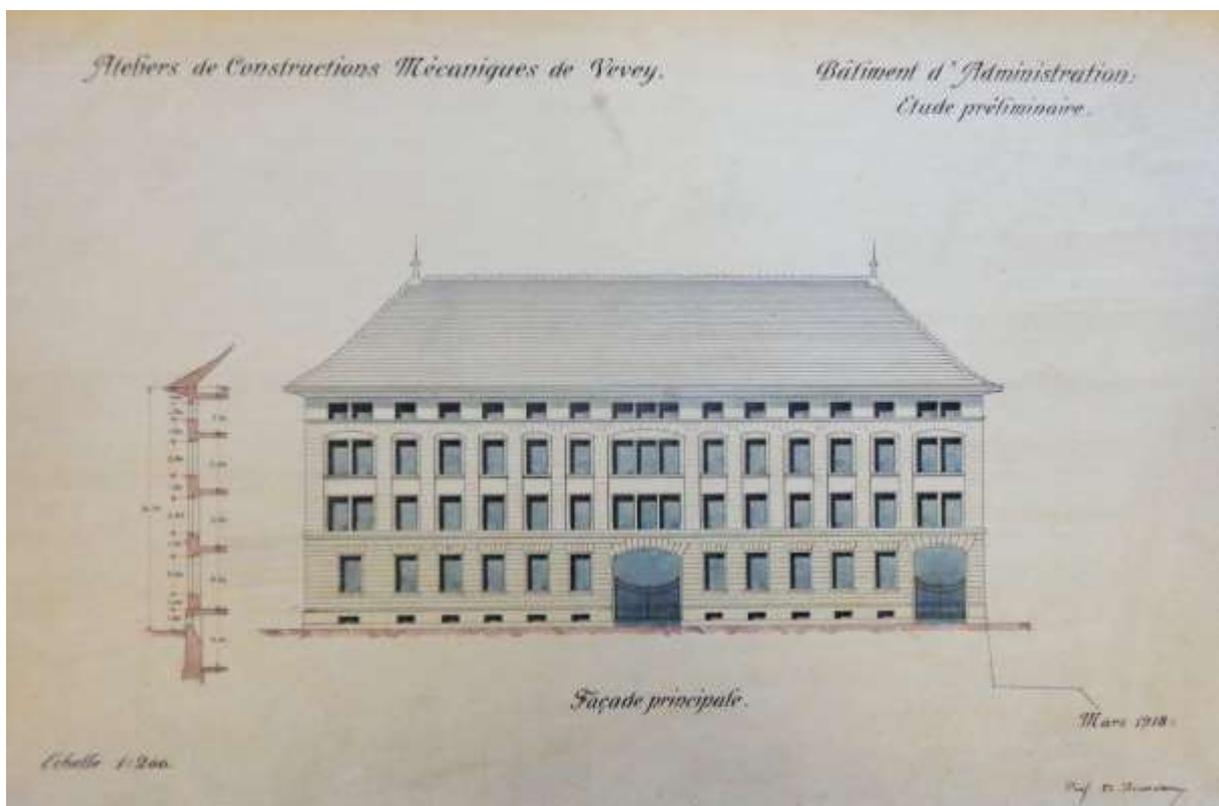


Fig. 25. Façade principale pour un bâtiment d'administration. Etude préliminaire, B. Recordon ingénieur, mars 1918 (ACV, PP861/25/1).

<sup>40</sup> BUREAU TECHNIQUE EDMOND SUMI SA, *op. cit.*, p. 1.

<sup>41</sup> Service de l'urbanisme parcelle 44-317 : 1918 à 1926, *Halle d'ajustage*, plan n°43 daté du 19 septembre 1919 : « Fondations : 13 m.c. de béton p. colonne ».

<sup>42</sup> BUREAU TECHNIQUE EDMOND SUMI SA, *op. cit.*, p. 1.

<sup>43</sup> BUREAU TECHNIQUE EDMOND SUMI SA, *op. cit.*, p. 2.

<sup>44</sup> Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1918 à 1926, *Halle d'ajustage*, plan n°43 daté du 19 septembre 1919.

En octobre 1917 déjà, le Conseil des ACMV « examine sur place la construction d'un bâtiment d'administration avec magasin, bureau de dessins, le prolongement du tournage, la station d'essai, le déplacement de la Monneresse »<sup>45</sup>. Comme on l'a vu précédemment, Fernand Kurz est vraisemblablement désigné après février 1918 comme architecte pour ledit bâtiment administratif. On charge également le professeur et ingénieur B. Recordon d'élaborer le programme du bâtiment<sup>46</sup>. C'est chose faite deux mois plus tard : le professeur remet des « études préliminaires » comprenant « rapport, énumérations et dimensions des locaux, récapitulation sommaire et devis sommaire au mètre cube »<sup>47</sup>.

Dans son rapport, Recordon propose deux options. La première prévoit « une construction élevée en bordure de la rue des Deux-Gares » avec façade latérale oblique le long de la Veveysse. L'avantage en est de pouvoir disposer d'un « bâtiment susceptible d'être allongé [...] les façades satisferaient aux exigences de l'emplacement très en vue, tout en masquant du même coup les ateliers postérieurs qui laissent à désirer à ce point de vue spécial ». Cette option semble avoir les faveurs de l'ingénieur qui avait adressé un mois plus tôt des plans et une élévation d'un élégant bâtiment rationaliste percé en biais « par la voie de service qui ne saurait être déplacée » (Fig. 25). En raison de cette difficulté d'implantation et du « coût élevé du terrain [...] qui pourrait être utilisé d'une autre façon » (ce sera l'emplacement de la halle de montage des turbines), les ateliers plébiscitent la deuxième option qui prévoit la construction d'un édifice à l'angle sud-ouest de la propriété des ACMV, mais qui implique la destruction de « bâtiments disparates sur cette parcelle ». Pour des raisons inconnues, plusieurs années s'écoulent avant que l'on ne charge l'architecte Fernand Kurz d'effectuer des études en juin 1924 pour un bâtiment à cet emplacement<sup>48</sup>. L'architecte soumet un premier projet en septembre 1924 (Fig. 26) qui sera quelque peu modifié pour aboutir au bâtiment réalisé (Fig. 28)<sup>49</sup>. A la différence du bâtiment construit, le premier projet envisage un portail à fronton côté cour et une toiture à quatre pans, régulière et parée d'un fronton triangulaire sur la façade côté rue des Deux-Gares.

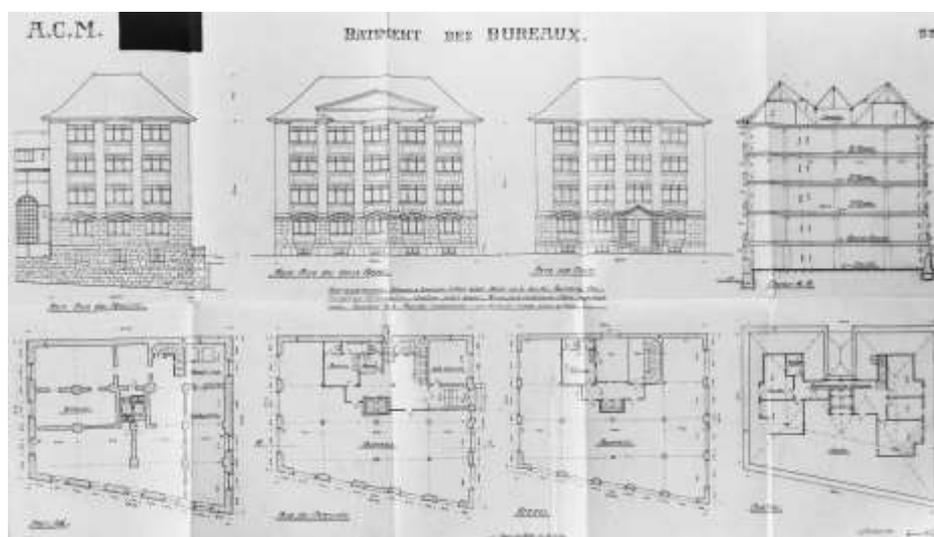


Fig. 26. Elévations, coupe, plans des étages pour un bâtiment de bureaux, Fernand Kurz architecte, 19 septembre 1924 (Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

<sup>45</sup> ACV, PP861/13, séance du 13 octobre 17.

<sup>46</sup> ACV, PP861/13, séance du 25 août 1918.

<sup>47</sup> ACV, PP861/25/1, *Ateliers de constructions mécaniques à Vevey. Bâtiment d'administration. Etudes préliminaires*, avril 1918.

<sup>48</sup> ACV, PP861/13, séance du 16 Juin 1924 : « Constructions de bureaux. K. architecte a été chargé des études. »

<sup>49</sup> Les plans d'exécution du bâtiment, excepté celui de la charpente et de la toiture, ne sont pas conservés.

## La réalisation

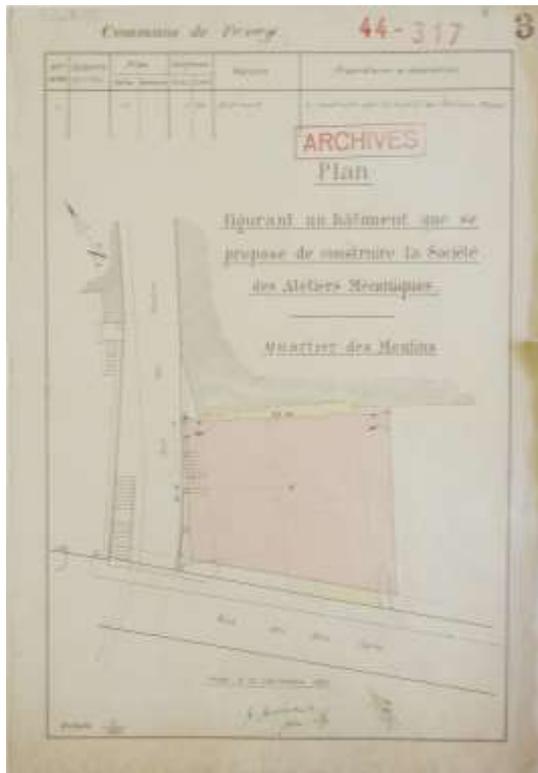


Fig. 27. Plan de situation du bâtiment administratif à l'angle de la rue des Moulins et de la rue des Deux-Gares (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

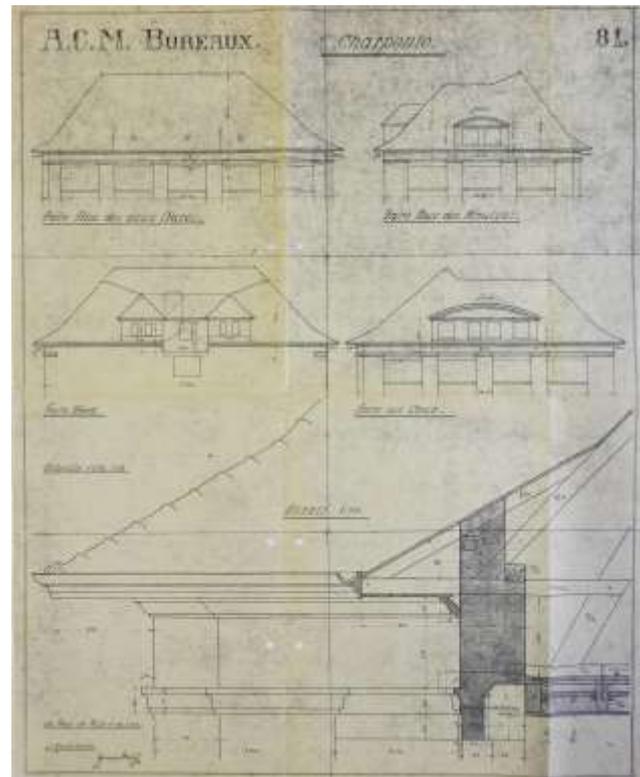


Fig. 28. Elévations et coupes de la toiture et de la charpente, Fernand Kurz architecte, 22 janvier 1925 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1918 à 1926).

Le plan du bâtiment réalisé par Kurz présente une forme trapézoïdale déterminée par le tracé oblique de la rue des Moulins à l'ouest (Fig. 27). Il compte au sous-sol des espaces fragmentés affectés aux archives, au chauffage central et à la réserve de combustibles. Le rez-de-chaussée et les étages sont consacrés presque exclusivement à des surfaces ouvertes de bureaux.



Fig. 29. Le bâtiment administratif en construction, 1924-1925 (LERESCHE, TISSOT, *op. cit.*, p. 124).

Le bâtiment (Fig. 29, Fig. 30) compte trois niveaux sur rez-de-chaussée, coiffé d'une toiture asymétrique (décrochement irrégulier côté rue des Deux-Gares) aux versants légèrement courbes et aux débords arrondis. Le comble est ajouré d'une lucarne quadruple côté cour et d'une lucarne double côté rue des Moulins (Fig. 28). Ces deux décrochements sont chacun surmontés d'un fronton cintré.



Fig. 30. Angle sud et est du bâtiment administratif, juin 2017 (photo B. Corthésy).



Fig. 31. Portail, juin 2017 (photo B. Corthésy).

Les façades sont structurées verticalement par des pilastres presque imperceptibles et horizontalement par le traitement différencié du rez-de-chaussée et des étages exécutés en pierre de taille. Ce dernier est ajouré de baies en anse de panier surmontées d'une corniche courant de manière ininterrompue le long des façades. Les étages (colonnes et sommiers en béton armé, remplissage en pierre rustique) sont scandés verticalement par des bandes lombardes colossales d'ordre dorique et horizontalement par les ressauts des linteaux des fenêtres quasiment carrées ajourant les façades.

Si les façades sont traitées de manière plutôt sobre, ce n'est pas le cas de la porte d'entrée où l'architecte déploie tout le faste qui sied à l'entrée d'un bâtiment officiel (Fig. 31). On y accède par un escalier monumental encadré de volutes qui se prolongent sous forme de pilastres doriques cannelés exécutés dans la même pierre de taille que la façade. Ces pilastres encadrent la porte en plein cintre à intrados concave dont les voussures abritent des motifs carrés. La corniche cintrée surmontant la baie est la même que celle qui court le long des façades, à la différence qu'elle est décorée de deux types de motifs (flots grecs pour la frise en-dessous, fleurs de lys pour la corniche en elle-même). Ce portail richement orné est abrité par une marquise à fronton cintré ornée de trois caissons et soutenue par des ferronneries en arabesque prenant appui sur les chapiteaux des pilastres.

## Analyses typologique et stylistique

### *Une halle industrielle*

La halle de montage des turbines des ACMV présente toutes les caractéristiques d'un bâtiment industriel tel qu'on le conçoit dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : volume de grande portée, charpente métallique et éclairage abondant grâce à la multiplication des dispositifs. Légère et volumineuse, la halle industrielle se décline au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en de nombreuses fonctions : serres, gares ou dépôts des chemins de fer, usines, marchés couverts, etc. Celle de Vevey présente de nombreux points communs avec d'autres exemples régionaux. En ce qui concerne l'architecture ferroviaire, elle peut être comparée avec celle de Lausanne (1909-1911, récemment démolie !)<sup>50</sup> (Fig. 32, Fig. 33). On y reconnaît le percement régulier de baies verticales cintrées (en anse de panier à Lausanne), la toiture à deux pans, les verrières ajourant les faîtes. Le motif des oculi est remplacé par une baie thermale, en demi-cercle, autre pièce habituelle du répertoire classique. Des éléments similaires se retrouvent dans les usines hydrauliques, comme celle de la Coulouvrenière à Genève (appelée également bâtiment/usine des Forces Motrices, 1885-1892) : charpente métallique apparente avec pannes à treillis soutenant une toiture en bâtière et une scansion régulière des façades par de fenêtres en plein cintre (Fig. 34, Fig. 35)<sup>51</sup>. On peut également étendre la comparaison à des structures de type pavillonnaire comme le marché couvert. Par exemple celui de Montreux (1891-1892, Henri Chaudet architecte)<sup>52</sup> (Fig. 36, Fig. 37) comprend également un plan en long, une charpente métallique apparente et un éclairage par des verrières en toiture.

---

<sup>50</sup> NEUENSCHWANDER FEIHL Joëlle, *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, n° 5, 1990, p. 334.

<sup>51</sup> BARBEY Gilles, *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, n° 4, 1982, p. 254.

<sup>52</sup> NEUENSCHWANDER FEIHL Joëlle, *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 2000, n° 7, pp. 116-117.



Fig. 32. La halle aux locomotives de la gare de Lausanne avant sa démolition ([www.leregional.ch](http://www.leregional.ch)).



Fig. 33. La halle aux locomotives de la gare de Lausanne, halle longitudinale ([www.notrehistoire.ch](http://www.notrehistoire.ch)).



Fig. 34. L'usine hydraulique de la Coulouvrenière à Genève (<http://www.notrehistoire.ch>).



Fig. 35. Intérieur (<http://www.notrehistoire.ch>).



Fig. 36. Le marché couvert de Montreux ([www.notrehistoire.ch](http://www.notrehistoire.ch)).



Fig. 37. Intérieur ([www.notrehistoire.ch](http://www.notrehistoire.ch)).

## *Le baroque régionaliste*

La halle de montage des turbines tire sa spécificité, non pas de ses caractéristiques typologiques maintes fois éprouvées, mais par la grammaire de son habillage architectural. Le bâtiment est conçu comme vitrine de l'entreprise, visible depuis tous les trains qui vont de Londres à Venise, et doit par conséquent renvoyer une certaine image. L'architecte Fernand Kurz opte pour des formes sobres, voire modestes, évoquant une construction de l'Ancien Régime, une sorte de baroque régional : des arcatures finement ciselées avec un jeu subtil sur les plans, un ordre colossal à l'antique et des baies en plein cintres surmontées d'oculi. Ces éléments savants sont traités de manière très simplifiée, ce qui atténue leur référence historique. Il en va de même pour la toiture à la mansart, dont les versants à coyaux sont exécutés à la façon régionaliste. Le recours à ce style n'a rien d'original. Il est au contraire extrêmement représentatif de son époque et se trouve très en vogue jusqu'à la première guerre mondiale (et au-delà) dans le canton de Vaud pour les bâtiments administratifs (Crédit Foncier Vaudois, Lausanne, 1908-1910, Francis Isoz et Charles Brugger architectes<sup>53</sup>; bâtiment administratif PCK, Vevey, 1915-1917, Charles Gunthert architecte<sup>54</sup>) (Fig. 38, Fig. 39), les immeubles de rapport (immeuble locatif et commerce et ancien Hôtel Suisse, Vevey, 1910-1912, Jules Diserens architecte)<sup>55</sup> (Fig. 40) et les villas locatives (Villa « Les Nymphéas », Av. de Lavaux 28, Pully, 1913, Charles-François Bonjour architecte) (Fig. 41).

Cette architecture trouve son prolongement dans le bâtiment administratif conçu par Fernand Kurz cinq années plus tard. La grammaire stylistique, quoique plus sophistiquée, statut du bâtiment oblige, présente des similitudes avec celle de son vis-à-vis : ordre colossal à l'antique, prédominance des formes courbes pour les baies du soubassement et les angles du bâtiment, et enfin une toiture régionaliste à la Mansart. Ce dernier trait est également présent dans d'autres petits édifices construits par Kurz pour les ACMV durant ces mêmes années, comme la loge de concierge (Fig. 11) ou l'annexe de la fonderie. Enfin, on notera la ressemblance stylistique troublante (toiture régionaliste, fronton cintré) du bâtiment administratif des ACMV avec le nouvel hôtel des Postes de Vevey inauguré en 1924 (A. Burnat et Coigny architectes)<sup>56</sup> (Fig. 42). Peut-être y a-t-il dans cette parenté une volonté des ACMV de s'approprier le caractère officiel des Postes. Ces édifices tous témoignent de la persistance de formes régionalistes dans les années d'après-guerre, censées véhiculer une image d'autorité, de tradition et de fiabilité, propres des institutions qu'elles représentent.

---

<sup>53</sup> NEUENSCHWANDER FEIHL Joëlle, *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, n° 5, 1990, p. 324.

<sup>54</sup> *INSA Vevey*, p. 485.

<sup>55</sup> *INSA Vevey*, p. 479.

<sup>56</sup> *INSA Vevey*, p. 486.



Fig. 38. Ancien Crédit Foncier Vaudois à Lausanne (<http://www.notrehistoire.ch>).



Fig. 39. Ancien bâtiment administratif de PCK à la Tour-de-Peilz (Google Street View 2017).



Fig. 40. Immeubles de rapport et ancien Hôtel Suisse à Vevey (SIPAL, Division Patrimoine).



Fig. 41. Villa locative « Les Nymphéas » de Charles-François Bonjour (photo G. Curchod, 2015).



Fig. 42. Ancien hôtel des Postes de Vevey (SIPAL, Division Patrimoine).

## Les différentes fonctions du bâtiment

### *Histoire de la halle après sa construction (1920-1992)*



Fig. 43. Enseignes pour la halle de montage des turbines et le bâtiment administratif, Fernand Kurz architecte, 22 décembre 1942 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317).

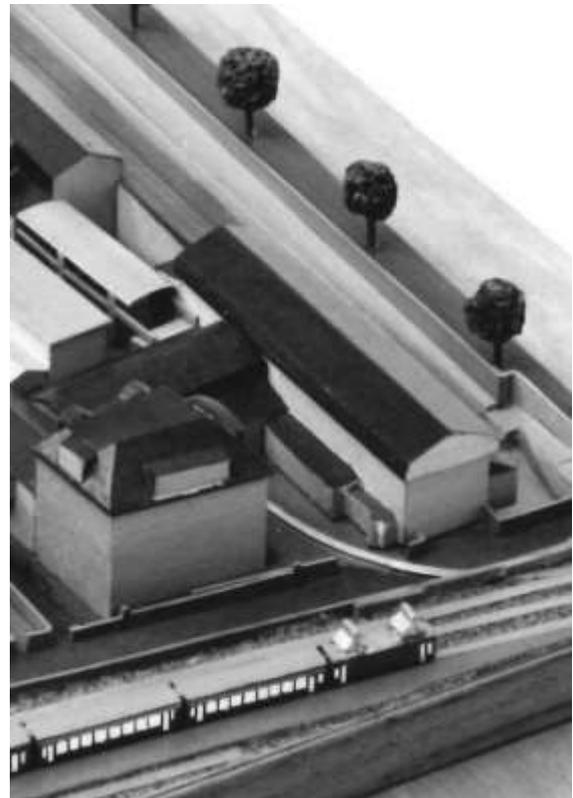


Fig. 44. Maquette de la halle de montage des turbines ceinte de ses annexes (détail), état en 1962, 7 juillet 1969 (AVV, 96.01, Fonds ACMV).

Organisme d'un écosystème en mutation continue suivant les aléas du développement des activités des ACMV, la halle de montage des turbines a fait l'objet de plusieurs transformations et réaffectations partielles tout au long de son histoire. Malgré tout, elle conserve de manière relativement pérenne sa fonction initiale de montage et d'ajustage de turbines.

Au cours des années 1930, malgré un renouveau des technologies hydrauliques, les ACMV se heurtent aux conséquences de la crise de 1929 et à l'achèvement de l'électrification du réseau des CFF, ce qui prive l'entreprise de nouvelles commandes de turbines, mais également de ponts et charpentes<sup>57</sup>. Cette morosité des marchés la force en 1933 à intégrer les turbines à la mécanique générale qui se trouve aussi dans un état précaire<sup>58</sup>. Cette fusion de départements n'a à notre connaissance pas d'incidence sur le programme de la halle de montage des turbines. Plusieurs transformations interviennent dans les années 1940, probablement suite à l'arrivée de l'ingénieur Edouard Volet, inventeur du « régulateur accéléro-tachymétrique » (breveté), qui donne un nouvel élan au secteur des turbines<sup>59</sup>. L'architecte Fernand Kurz, qui est toujours aux commandes des constructions, soumet à l'enquête plusieurs annexes, mais commence par doter la halle de montage

<sup>57</sup> LERESCHE, TISSOT, *op. cit.*, p. 35.

<sup>58</sup> LERESCHE, TISSOT, *op. cit.*, p. 33.

<sup>59</sup> LERESCHE, TISSOT, *op. cit.*, p. 48.

des turbines et le bâtiment administratif de la fameuse enseigne « VeVeY » en 1942 (Fig. 43)<sup>60</sup>. Cette enseigne métallique va dès lors devenir le « logo » de l'entreprise, se substituant même à la dénomination d'Ateliers de constructions mécaniques.

Quatre ans plus tard, Kurz édifie une annexe de deux niveaux (sous-sol et rez-de-chaussée) en appentis sur les berges de la Veveyse le long du flanc est de la halle<sup>61</sup> (Fig. 45, Fig. 46), et même au-delà en amont pour ne former qu'une bande continue avec une annexe similaire prévue pour la chaudronnerie<sup>62</sup>. Cette transformation a pour conséquence de masquer une bonne partie de la façade de la halle et la destruction des baies en plein cintre (Fig. 44). Elle implique aussi la construction d'un petit bâtiment dans la cour destiné à l'« ébarbage ». L'annexe en appentis, exécutée en béton armé et ajourée de fenêtres rectangulaires, comprend une zone « d'atelier annexe » au rez-de-chaussée ; un dépôt, des WC, des vestiaires et une station transformatrice au sous-sol. Une année plus tard, Kurz fait édifier deux annexes supplémentaires. La première, destinée à « l'atelier de meulage des roues de turbines »<sup>63</sup>, est construite en prolongement de la façade nord et contiguë à l'atelier d'ébarbage (Fig. 47, Fig. 48). Cette construction a pour effet de masquer le grand portail de la façade côté cour. L'accès se fait désormais par une porte rectangulaire à deux battants devant le grand portail. La deuxième annexe (sans fonction précise)<sup>64</sup> est construite sur la façade ouest, entre la loge du concierge que l'on dépouille à l'occasion de son toit, et l'ancienne halle de montage des turbines (Fig. 49, Fig. 50). Ces deux derniers ajouts achèvent de ceindre le bâtiment primitif, entraînant la destruction partielle ou totale des baies en plein cintre et rendant les façades illisibles, à l'exception de la façade vitrine côté gare.

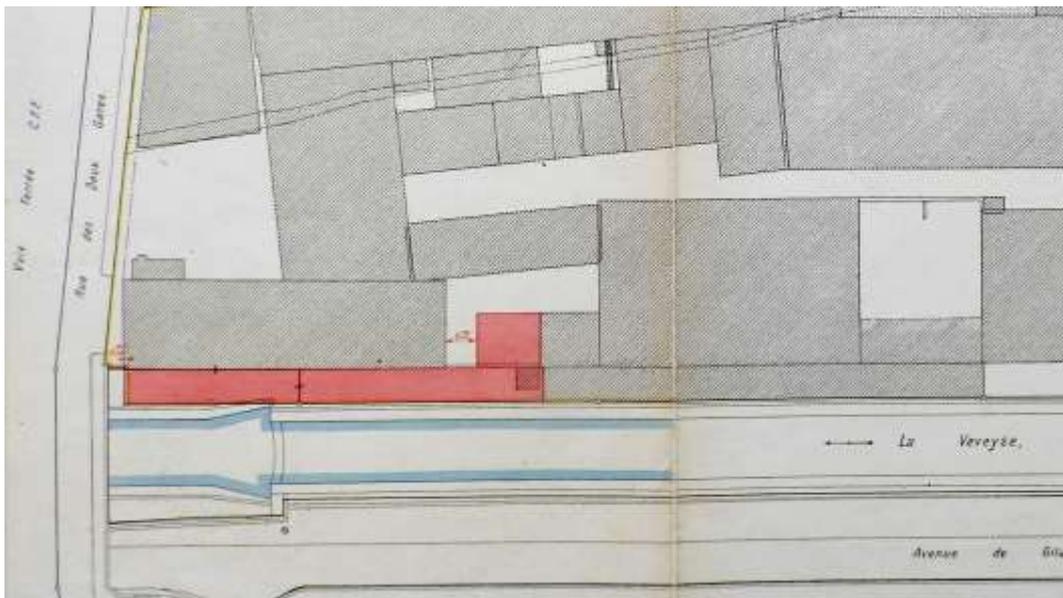


Fig. 45. Plan de situation de l'annexe en appentis avec étalier d'ébarbage (détail), 26 mars 1946 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948).

<sup>60</sup> Service de l'urbanisme de la ville de Vevey, parcelle 44-317 : 1890-1942, *Pose de deux enseignes sur faces sud*, demande du 22 décembre 1942.

<sup>61</sup> Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948, *Construction d'une annexe à la halle de montage, édifiée sur la berge de la Veveyse*, permis de construire du 19 décembre 1945.

<sup>62</sup> Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948, *Construction d'une annexe à l'usage des ateliers de chaudronnerie*, permis de construire du 5 avril 1946.

<sup>63</sup> Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948, *Construction d'un atelier de meulage des roues de turbine*, permis de construire du 17 juin 1947.

<sup>64</sup> Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948, *Construction d'une annexe de la halle de montage, dans la cour au droit de la rue des 2 Gares*, permis de construire du 27 octobre 1947.

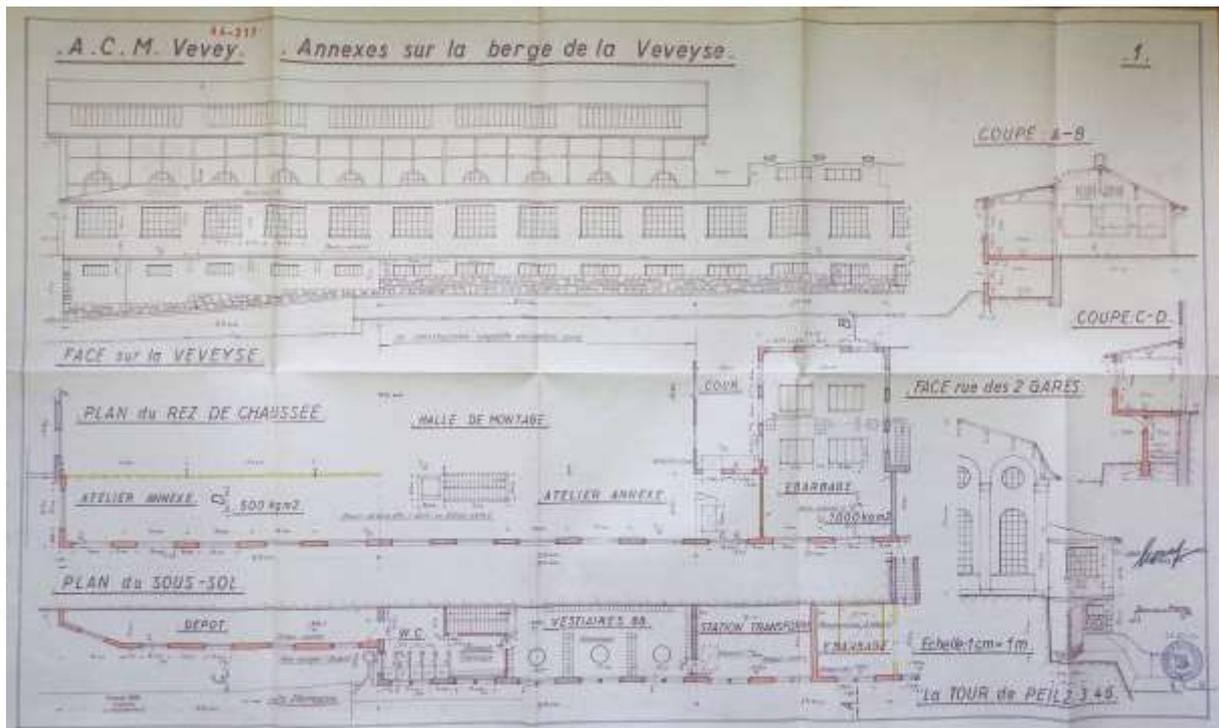


Fig. 46. Façades, coupes, plans de l'annexe en appentis avec atelier d'ébarbage, Fernand Kurz architecte, 2 mars 1946 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948).

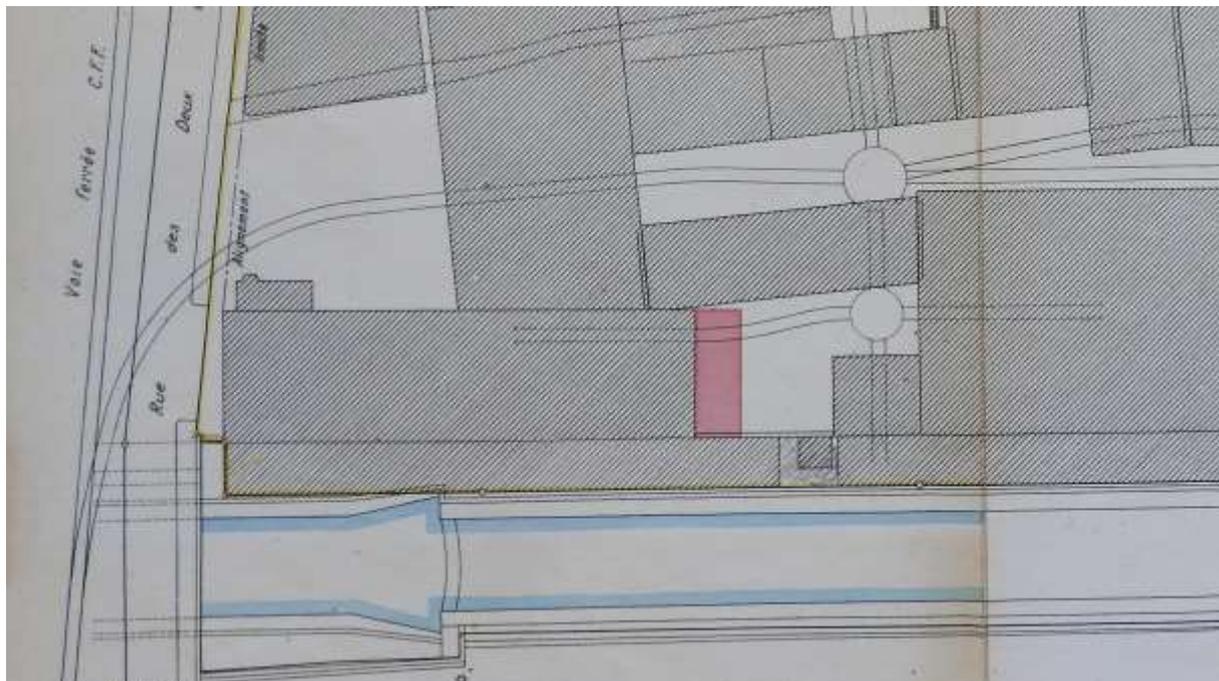


Fig. 47. Plan de situation de l'annexe destinée à l'atelier de meulage des roues de turbines (détail), 8 mai 1947 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948).

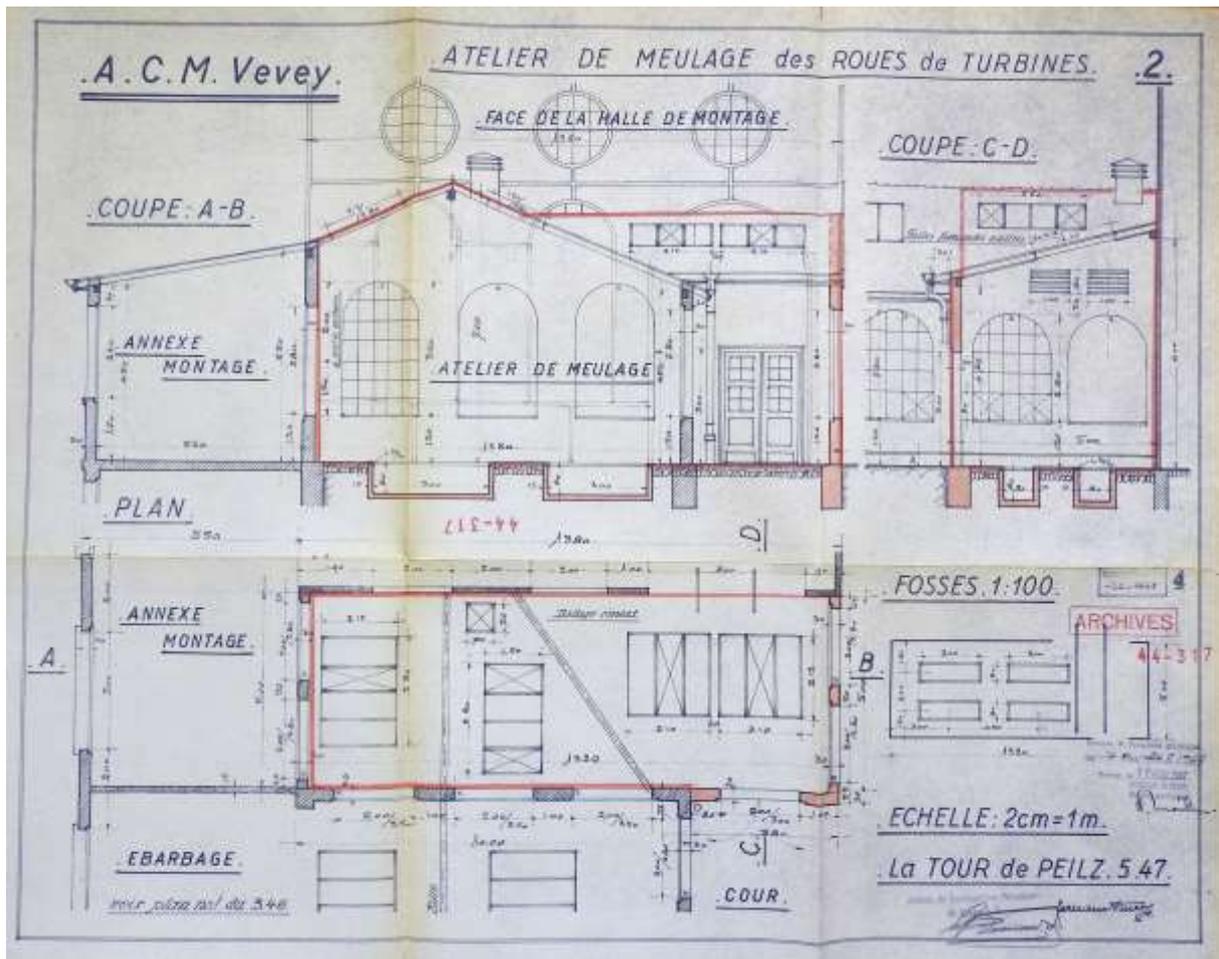


Fig. 48. Coupes, plans, fosses de l'annexe destinée à l'atelier de meulage des roues de turbines, Fernand Kurz architecte, mai 1947 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948).

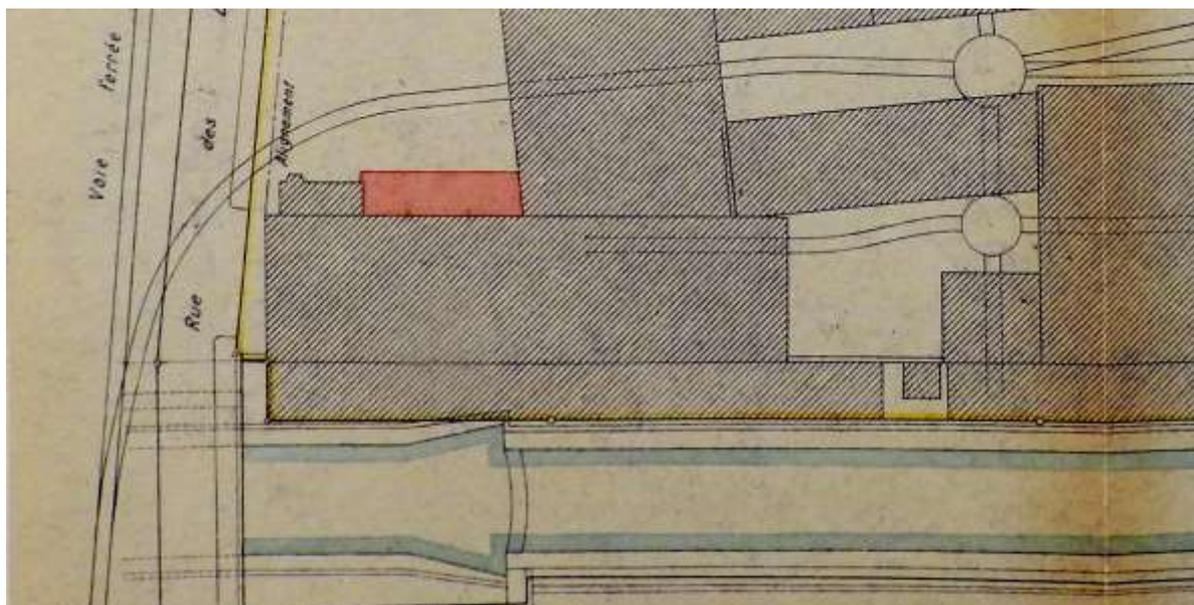


Fig. 49. Plan de situation de la dernière annexe de la halle de montage des turbines (détail), 3 octobre 1947 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948).

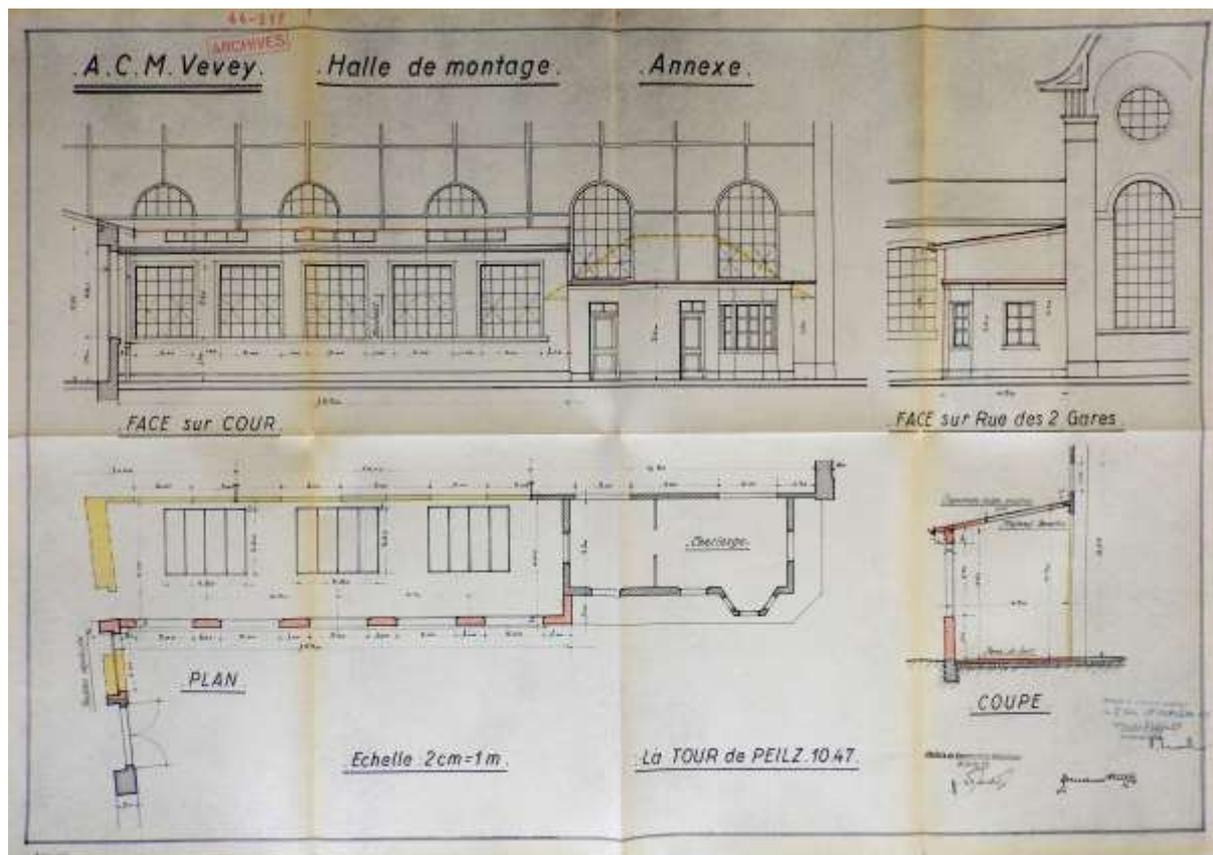


Fig. 50. Façades, plan, coupe de la dernière annexe de la halle de montage des turbines et de la loge de concierge, Fernand Kurz architecte, octobre 1947 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1943-1948).

Malgré ces transformations successives, la halle de montage des turbines ne change pas d'affectation pendant une trentaine d'années. Au début des années 1950, elle n'est toutefois plus en mesure d'assurer pleinement sa mission. Une modernisation est nécessaire afin d'être en mesure de fabriquer des produits de plus en plus lourds et volumineux exigés pour les besoins du marché<sup>65</sup>. En 1954-1955, les ateliers procèdent donc à la construction d'une nouvelle halle pour le montage des turbines hydrauliques contre le flanc de la halle de charpente métallique, côté rue des Moulins<sup>66</sup>, qui devra être selon le nouveau directeur Charles Dubas le « véritable embryon de l'usine modernisée »<sup>67</sup>. Celui-ci, conscient que les ACMV doivent être réformés en profondeur pour perdurer, procède à une rationalisation des activités alors trop diversifiées, accompagnée d'un développement de la production<sup>68</sup>.

Cela se traduit par une extension massive du bâti sur le site des ateliers : deux immenses halles, construites progressivement entre 1962 et 1966 viennent remplacer une bonne partie des édifices préexistants sur le centre de la parcelle (Fig. 52). L'une est dédiée à la mécanique lourde à l'ouest (extension à partir de la nouvelle halle de montage des turbines de 1955)<sup>69</sup>, alors que l'autre est affectée au matériel soudé lourd. Dans ce contexte chamboulé, la halle de montage des turbines de

<sup>65</sup> ACV, PP861/25/2, DUBAS Charles (ing. civil dipl. E.P.F., Dr. ès techn., Directeur général et administrateur), *Considérations générales sur le problème de modernisation de nos usines de Vevey et de Villeneuve, s.d.*, p. 7.

<sup>66</sup> Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1951-1969, *Construction d'une halle de montage pour turbines*, permis de construire du 9 avril 1954.

<sup>67</sup> DUBAS, *op. cit.*, p. 8.

<sup>68</sup> LERESCHE, TISSOT, *op. cit.*, p. 49.

<sup>69</sup> Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1951-1969, Max Reymond, arch., *La Tour-de-Peilz. Démolition et reconstruction de la halle mécanique*, permis de construire du 27 avril 1964.



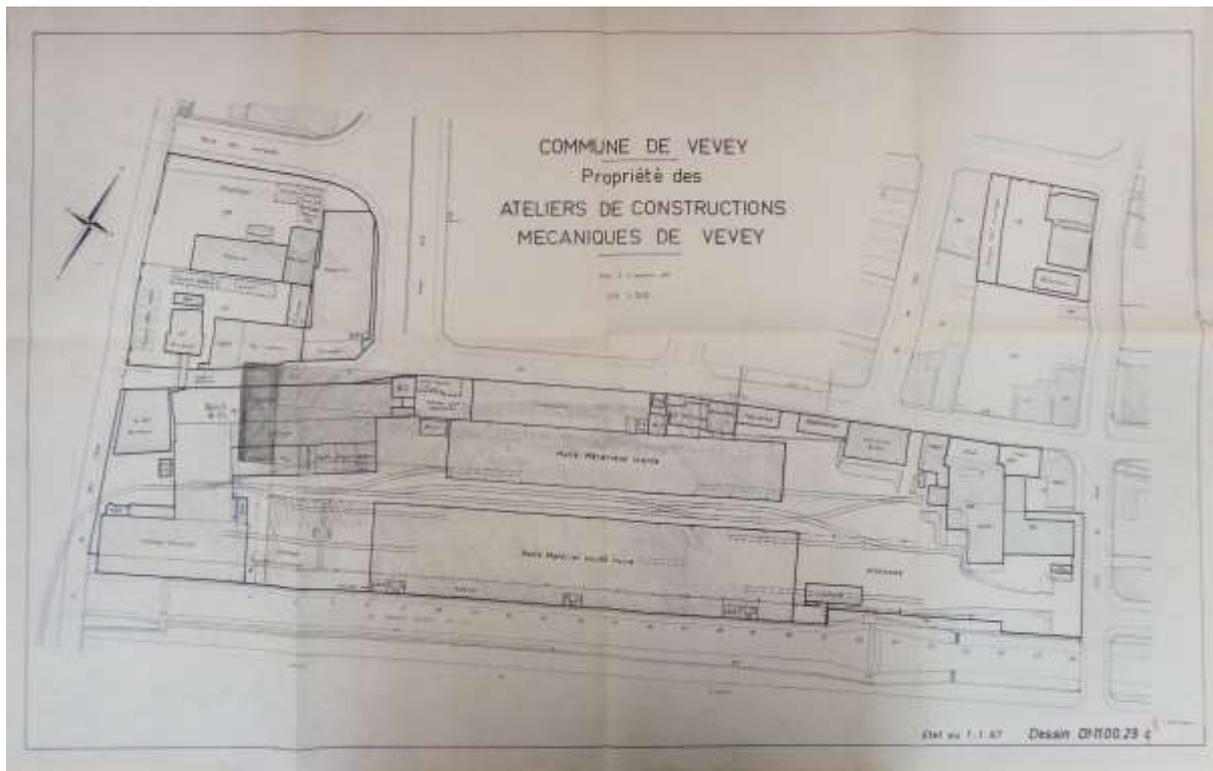


Fig. 52. Plan général du site des ACMV, 1<sup>er</sup> janvier 1967 (ACV, PP861/25/2).

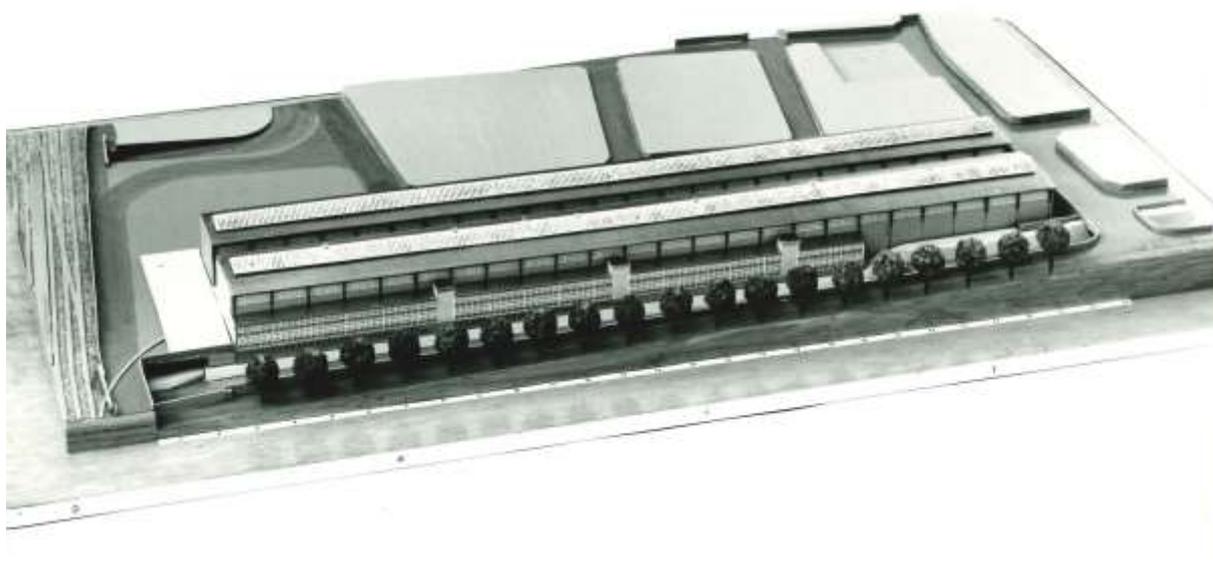


Fig. 53. Maquette extension maximum, 7 juillet 1969 (AVV, 96.01, Fonds ACMV).

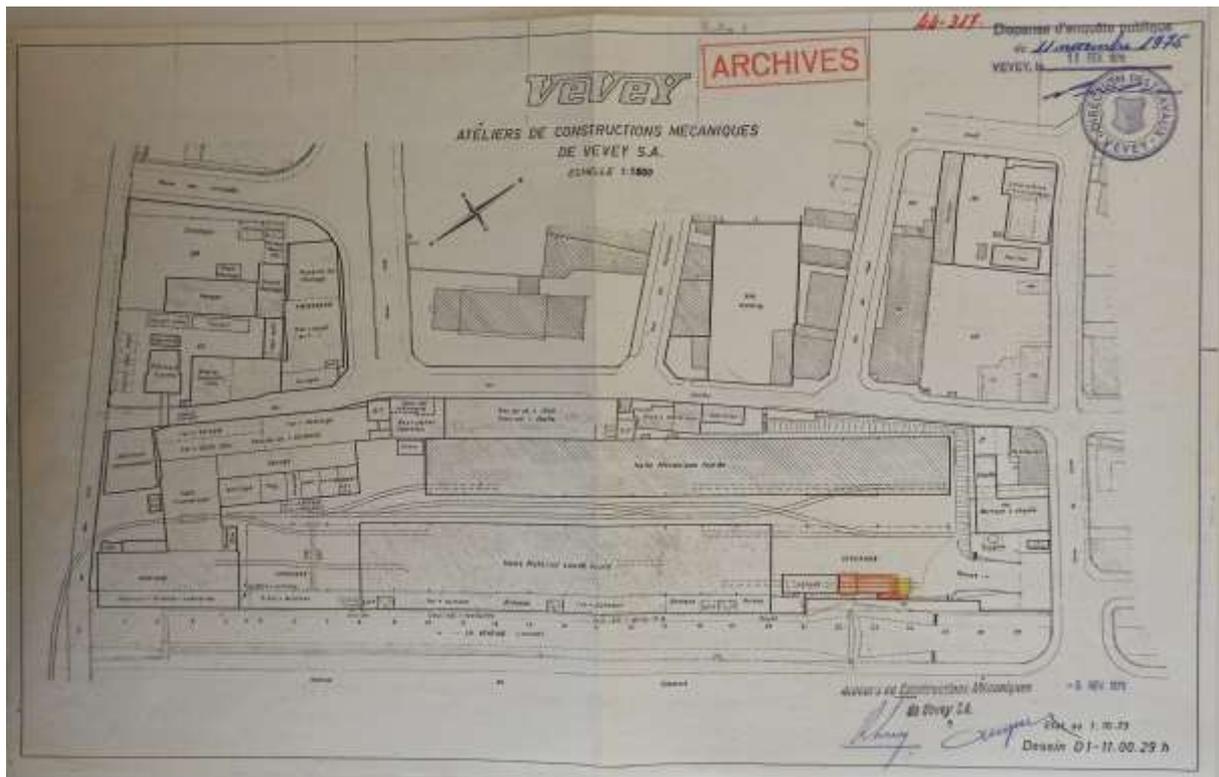


Fig. 54. Plan général du site des ACMV avec halle mécanique lourde terminée, 1<sup>er</sup> octobre 1973 (Service de l'urbanisme, parcelle 44-317 : 1970-1984).

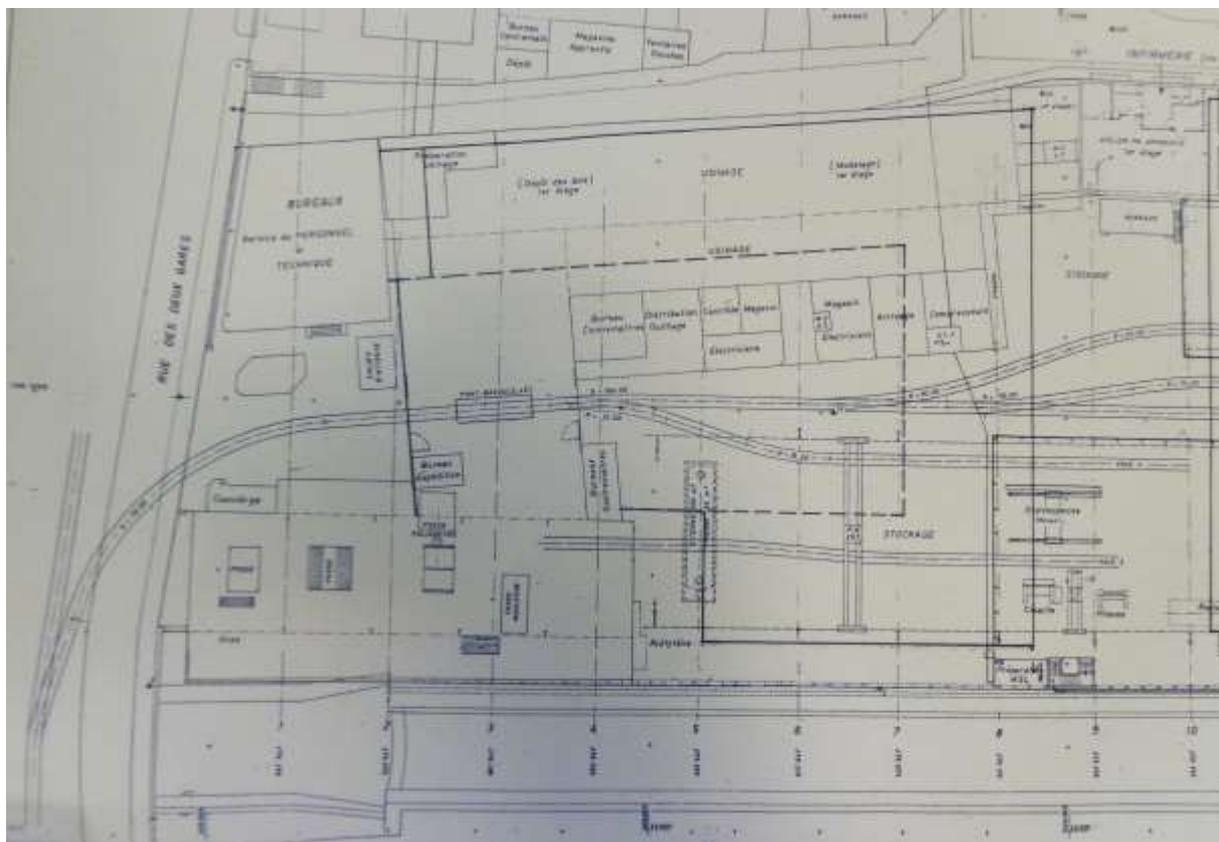


Fig. 55. Plan général du site des ACMV au 1<sup>er</sup> janvier 1975 avec niveau des halles & voies (détail halle Inox avec fosses) (AVV, 96.01, Fonds ACMV).

Un changement majeur intervient l'année suivante, en 1973, lorsqu'un nouveau plan de réorganisation est lancé. Dès 1964 déjà, on envisageait une extension maximum des deux grandes halles au nord et au sud avec nouveau bâtiment administratif entraînant la destruction de l'intégralité des bâtiments du site (Fig. 53)<sup>75</sup>. Ce projet hypothétique n'est pas réalisé ; seule la halle de mécanique lourde est étendue au nord (Fig. 54). Elle concentre désormais l'intégralité du montage des turbines, ce qui induit un changement d'affectation pour la halle de montage des turbines de 1919. On y établit une « chaudronnerie inoxydable »<sup>76</sup>, qui donne à l'édifice son surnom de « halle Inox »<sup>77</sup>. Ce changement d'affectation nécessite vraisemblablement la réalisation de tranchées (fosse polisseuse, fosse rouleuse) pour la production de pièces en acier inoxydable (Fig. 55). Cette affectation perdure jusqu'en 1992, année qui voit la faillite des ACMV (fermeture du site l'année suivante), victimes des difficultés conjoncturelles et d'une mauvaise gestion<sup>78</sup>.

### *Interventions après la désaffectation (1993-2017)*

Après la faillite, le site des ACMV est laissé à l'abandon. En 1993-1994, plusieurs projets de réhabilitation sont envisagés avec préavis positif de la commune : un quartier résidentiel, commercial et artisanal relié au quartier voisin de Plan-Dessus (Ivan Kolecek architecte), la création d'un musée Chaplin ou encore celle d'une cité du livre<sup>79</sup>. Aucun n'aboutit. Au cours des années 2000, la BCV, propriétaire du terrain, fait un appel d'offre<sup>80</sup>. En 2005, le terrain des ACMV trouve un acquéreur en la personne du promoteur Patrick Delarive (Groupe Delarive SA) qui procède à son assainissement<sup>81</sup>. Dès 2008, il lance une vaste opération immobilière, l'écoquartier « Les Moulins de la Veveyse » (Pezzoli & Associés architectes), qui entraîne la démolition progressive des halles des années 1960. En 2009, dans l'optique d'une réhabilitation future et pour éviter l'occupation illégale du site, on s'emploie à la démolition de toutes les annexes entourant la halle Inox (Fig. 56). A l'approche des travaux de réhabilitation, des travaux d'excavations sont effectués, laissant apparaître les fondations. En outre, des murs en béton sont dressés contre celles-ci afin de garantir la stabilité de l'ossature métallique (Fig. 57, Fig. 58, Fig. 62, Fig. 63). Le projet actuel de réhabilitation prévoit au rez-de-chaussée un patio de 230m<sup>2</sup>, un restaurant gastronomique de 60 places et un espace d'expositions (Fig. 65, Fig. 66)<sup>82</sup>. L'ajout de structures porteuses contre les deux pignons permettra la création de trois étages qui abriteront « six appartements-lofts, quatre de 180 m<sup>2</sup> et les deux en attique de 100 m<sup>2</sup> qui disposeront d'une terrasse donnant sur la colonne centrale.»<sup>83</sup>

---

<sup>75</sup> AVV, 96.01, Fonds ACMV, *Rapport de l'exercice 1964*, p. 5.

<sup>76</sup> ACV, PP861/25/2, plan du sud de la parcelle avec projet de réaménagement des voies de circulation, 14 mai 1975.

<sup>77</sup> ACV, PP861/25/3, Plans, plan général du site des ACMV au 1<sup>er</sup> janvier 1976.

<sup>78</sup> CHAPPUIS Guy-Olivier, « Ateliers de mécaniques de Vevey et Veillon. La fin d' », *24 Heures*, 28 octobre 1992, pp. 13 et 17.

<sup>79</sup> GRUBER, *op. cit.*, p. 5.

<sup>80</sup> BÉDA Claude, « Le plus grand écoquartier romand a pris la place des Ateliers mécaniques », *24 Heures*, 19 juillet 2016.

<sup>81</sup> KARAKAS & FRANÇAIS SA, *Assainissement du site industriel des anciens Ateliers de construction mécanique de Vevey (ACMV)*, 2005-2010, <http://www.karakas-francais.ch>.

<sup>82</sup> DI MATTTEO Karim, « La halle Inox de Vevey entame enfin sa mue », *24 Heures*, 4 juillet 2017.

<sup>83</sup> DI MATTTEO, *op. cit.*



Fig. 56. L'ancienne halle Inox après démolition de ses annexes, mars 2009 (A0116.05 – 2009 Démolition étape 1, photographies David Cappelletti).



Fig. 57. Intérieur de l'ancienne halle Inox, juin 2017 (photo B. Corthésy).



Fig. 58. Intérieur de l'ancienne halle Inox, juin 2017 (photo B. Corthésy).



Fig. 59. Pilier d'entrée ouest.



Fig. 60. Pilier d'entrée est.



Fig. 61. Mur de fondation est.



Fig. 62. Fondation et colonne porteuse.



Fig. 63. Détail de la structure.



Fig. 64. Détail de la toiture, juin 2017 (photo B. Corthésy).



Fig. 65. Projet de réhabilitation de la halle Inox, extérieur, Pezzoli & Associés architectes (24 Heures, 4 juillet 2017).

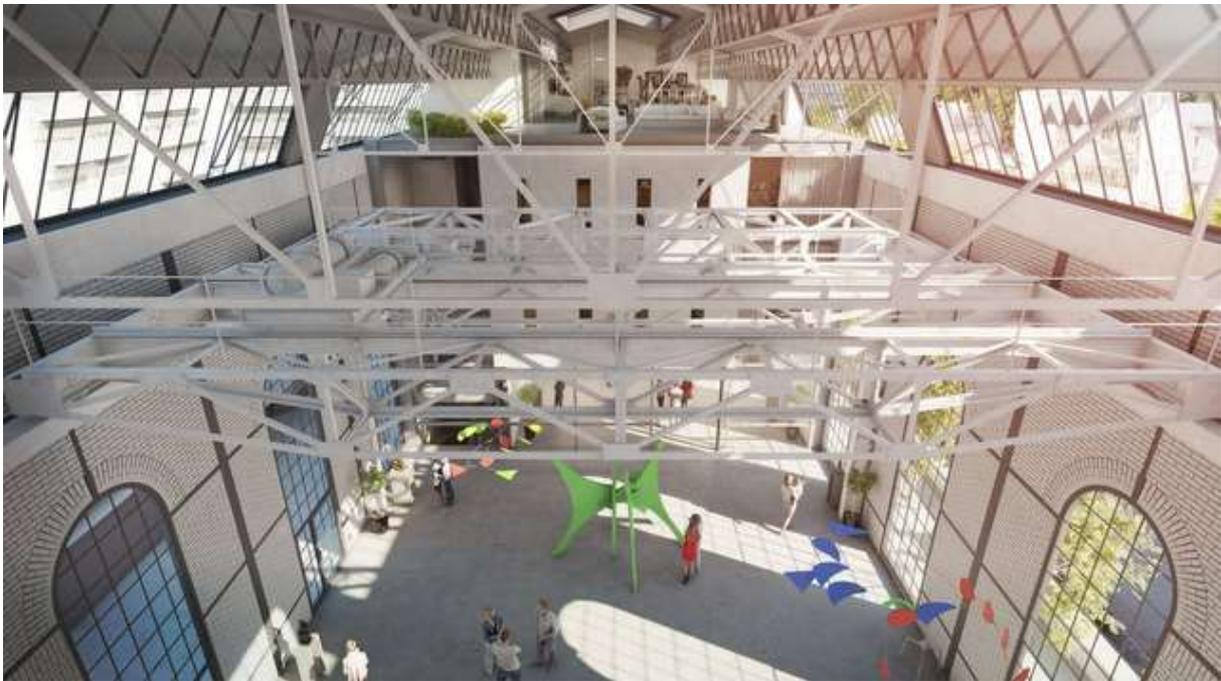


Fig. 66. Projet de réhabilitation de la halle Inox, intérieur, Pezzoli & Associés architectes (24 Heures, 4 juillet 2017).

## Conclusion

La halle de montage des turbines des Ateliers de constructions mécaniques constitue l'un des derniers témoins visibles d'un fleuron du passé industriel de Vevey, aujourd'hui quelque peu oublié par les générations n'ayant pas ou peu connu cette période. Emblématique par son importance historique, son statut de vitrine de l'entreprise et son implantation urbanistique, elle doit par conséquent faire l'objet de tous les soins de conservation et de restauration afin de transmettre l'héritage de l'ère industrielle veveysanne.

Dans son état actuel, malgré de nombreux signes de vieillissement, la halle possède encore nombre de ses caractéristiques d'origine. Malgré quelques déprédations superficielles (tags, destruction des vitres), sa structure métallique, sa toiture et sa façade sud sont en relativement bon état de conservation, grâce aux quelques mesures de préservation entreprises après la désaffectation.

Le bâtiment administratif a été conçu comme pendant architectural de la halle de montage des turbines. Le lien entre les deux bâtiments est d'ailleurs mis en évidence par les piliers d'entrée (Fig. 59, Fig. 60). La parenté stylistique des deux édifices exprime un lien d'ordre fonctionnel et symbolique : le bâtiment administratif, siège des dirigeants, est la « tête » d'une entité supervisant les « bras » qui œuvrent dans la halle. Pour cette raison, il est nécessaire de conserver ce binôme cohérent. En élargissant le champ de vision et d'action, si les futurs travaux de réaménagement de la gare étaient amenés à supprimer le parking du passage Saint-Antoine, il pourrait être avantageux de réhabiliter le passage sous-voie de 1907, afin de rétablir une liaison utile entre les deux côtés des voies de chemin de fer (Fig. de couverture).

Dans un souci de conservation de la substance architecturale et de lisibilité historique du bâtiment, la théorie et la déontologie patrimoine actuelles recommandent généralement que les travaux de réhabilitation soient dissociés de l'existant, afin d'éviter tout effet destructeur sur les parties anciennes et de préserver un caractère de réversibilité, compte tenu de toute nouvelle affectation que l'objet pourrait recevoir dans l'avenir (principe de « la boîte dans la boîte »). Dans l'idéal, il serait également souhaitable que la nouvelle affectation conserve le plus possible la perception du volume intérieur dans ses plus grandes dimensions, afin de sauvegarder ce qui constitue une des caractéristiques principales de ce type de construction industrielle.

La réhabilitation et les affectations prévues par le projet Delarive semblent en adéquation avec ces suggestions même si ledit projet rompt en partie l'unité du volume intérieur par la construction d'appartements. La déontologie en matière de patrimoine (Charte de Venise) place du reste dans les premiers rangs « la valeur d'usage », en affirmant que l'une des meilleures garanties de conservation d'un bâtiment réside dans l'utilisation qu'on peut lui trouver dans l'époque actuelle. Nous saluons à ce propos la volonté d'ouvrir cet espace au public.

## Annexes

### Liste des plans de la halle conservés aux archives de la ville de Vevey, 1919-1920<sup>84</sup>

1. Halle métallique (original), 118-D.107.
2. Halle métallique (original), 118-D.108.
3. Copie du relevé fait en septembre 1919 par le géomètre, 118-D.115.
4. Pannes (original), 118-D.116.
5. Ferme, 4 pièces (original), 118-D.117.
6. Colonnes (original), 118-D.118.
7. Poutres [de ro]ulement (original), 118-D.119.
8. Fondation côté de la Veveyse (original), 118-D.122.
9. Parois longitudinales (copie), 118-D.122.<sup>85</sup>
10. Plan des fondations (original), 118-D.123.
11. Ensemble (original), 118-D.124.
12. Grue de montage (original), 118-D.125.
13. Poutre de roulement (original), 1 pièce, 118-D.126.
14. Pignon sur cour (copie), 118-D.127.
15. Pignon sur cour (original), 118-D.127.
16. Détails des fenêtres (original), 118-D.128.
17. Vitrages (original), 118-D.128.<sup>86</sup>
18. Fondation pour deux colonnes côté ajustage actuel (original), 118-D.129.
19. Parois longitudinales, partie normale (original), 118-D.130.
20. Détails des guichets pour vitrage (original), 118-D.132.
21. Pont roulant (original), 118-D.133.
22. Poutres métalliques (original), 118-D.134.
23. Nouvelle ajustage [détails de la toiture] (original), 118-D.137.
24. Annexes sur la berge de la Veveyse (original), 118-D.881.

### Corpus des constructions de Fernand Kurz

#### Mandats divers :

- 1908 Annexe pour la villa de M. W. Guberan, chemin des Fleurettes, Lausanne.<sup>87</sup>
- 1911 Immeuble d'habitation et de commerce, rue Aimé-Steinlen 3-7, Vevey. Plan remanié par Kurz.<sup>88</sup>
- 1927 Immeuble administratif, rue de l'Hôtel de Ville 1, Vevey. Transformation radicale d'un immeuble de 1885 pour Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Company.<sup>89</sup>
- 1929 Hôtel de la Gare, place de la Gare, Vevey. Agrandissement en direction du sud.<sup>90</sup>
- 1931 Bâtiment administratif, La Tour-de-Peilz Pour la "Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Co."<sup>91</sup>
- 1934 Transformation d'un atelier, rue Aimé-Steinlen 1, Vevey. Adjonction de deux niveaux sous toiture-terrasse pour Adolphe Bourquin, mécanicien.<sup>92</sup>

---

<sup>84</sup> AVV, 96.01, fonds ACMV.

<sup>85</sup> Les plans 8 et 9 ont la même cote.

<sup>86</sup> Les plans 16 et 17 ont la même cote.

<sup>87</sup> TdL, 3 décembre 1908, p. 3.

<sup>88</sup> INSA Vevey, p. 509.

<sup>89</sup> INSA Vevey, p. 493.

<sup>90</sup> INSA Vevey, p. 487.

<sup>91</sup> « Le bâtiment d'administration de la "Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Co.", à La Tour-de-Peilz (architecte: M. Fernand Kurz) », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 57, 1931, pp. 297-301.

- 1952 Transformations d'un immeuble, rue de la Gare 13, Vevey. Adjonction de devantures.<sup>93</sup>  
 1962 Transformation, rue des Communaux 17-21, Vevey. Remplacement du mur de soutènement des jardins en terrasse par une surface commune et des garages.<sup>94</sup>

Pour les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey :

*N° de parcelle 44.317 : 1918 à 1926*

Août 1919	Agrandissement des magasins
Septembre 1919	Construction d'une halle de montage des turbines
Octobre 1919	Loge du concierge contre la façade ouest de la halle de montage des turbines
Novembre 1924	Bâtiment administratif

*N° de parcelle 44.317 – 1/5 : 1890 à 1942*

16 janvier 1914	Agrandissement (non identifié)
Septembre 1933	Transformation de l'immeuble n°5
15 janvier 1940	Construction d'un nouvel atelier
15 novembre 1941	Construction d'une annexe à l'usage d'ateliers

*N° de parcelle 44.317 – 2/5 : 1943 à 1948*

22 février 1943	Construction d'une annexe à la fonderie
22 mars 1943	Construction d'une annexe à l'atelier des tracteurs
3 avril 1943	Transformation et surélévation du laboratoire hydraulique
22 avril 1943	Construction d'une annexe à l'atelier d'outillage
8 décembre 1943	Construction d'un hangar à bois
28 février 1944	Reconstruction du local de sablage et construction de deux annexes à ce local
11 avril 1944	Surélévation partielle de la fonderie
8 mai 1944	Construction d'une lanterne sur la toiture de l'annexe de la fonderie
16 juin 1944	Création d'un local pour activités dans les combles
19 décembre 1944	Construction d'une annexe à la halle de montage
29 décembre 1945	Construction d'un couvert provisoire sur le dépôt des fers
18 janvier 1946	Local pour bouteilles d'oxygène et agrandissement du dépôt de bois
5 avril 1946	Construction d'une annexe à l'usage des ateliers de chaudronnerie
28 juin 1946	Construction d'un hangar à bois. Construction d'une annexe à l'usage d'atelier. Construction d'un monte-charge de 2T
4 novembre 1946	Construction d'une passerelle reliant les bureaux actuels aux nouveaux bureaux
28 novembre 1946	Construction d'une annexe à l'atelier de tournage
17 juin 1947	Construction d'un atelier de meulage des roues de turbines
20 juin 1947	Création d'un appentis en bois
6 octobre 1947	Construction d'une halle de tracteurs
27 octobre 1947	Construction d'une annexe à la halle de montage

<sup>92</sup> INSA Vevey, p. 509.

<sup>93</sup> INSA Vevey, p. 487.

<sup>94</sup> INSA Vevey, p. 481.

15 janvier 1948	Démolition d'une chaufferie, construction d'un atelier de tournage
26 février 1948	Démolition et reconstruction partielle des ateliers de tournage
20 mars 1948	Construction de deux étages pour surélévation des magasins
16 octobre 1948	Construction d'une nouvelle chaufferie

*N° de parcelle 44.317 – 3/5 : 1951 à 1969*

8 février 1951	Transformation des fenêtres de l'atelier de tournage
9 avril 1954	Construction d'une halle de montage pour turbines
4 janvier 1956	Construction d'un couvert en annexe à l'atelier de chaudronnerie
18 septembre 1956	Abaissement du sol de l'atelier d'usinage

## *Chronologie*

- 1836 Emmanuel-Daniel Zwahlen, maître-fondeur, ouvre une petite fonderie sur la parcelle occupée ultérieurement par les ACMV.
- 1842 Au retour d'un voyage de sept ans en Europe durant lequel il se forme à la mécanique, Benjamin Roy ouvre un atelier mécanique au lieu-dit de l'Arabie.
- 1844 Roy s'associe à Zwahlen.
- 1851 Zwahlen vend ses parts à la société B. Roy & Cie dont Roy prend alors seul la direction.
- 1855 B. Roy & Cie présente ses produits à l'Exposition universelle de Paris.
- 1857 Participation à l'Exposition nationale de Berne.
- Vers 1860 Edification de la première halle de montage et ajustage des turbines.
- 1861 Ouverture de la ligne de chemin de fer Lausanne-Villeneuve.
- 1863 Le professeur Louis Dominique Girard (1815-1871) propose de construire des turbines hydrauliques de son invention.
- 1867 B. Roy & Cie a déjà vendu 33 turbines hydrauliques.
- 1870 Les bâtiments de la compagnie occupent déjà le quart de la parcelle.
- 1872-1873 Démolition de la fonderie de 1836. Ernest Burnat et Charles Nicati édifient une nouvelle fonderie à trois nefs avec charpente métallique et lanterneau central.
- 1874 Raccordement du site au chemin de fer.
- Années 1880 Construction de divers ateliers et entrepôts à l'ouest de la fonderie.
- 1883 Participation à l'Exposition nationale de Zurich.
- 1885 Roy quitte la direction de sa société tout en restant ingénieur-conseiller. P. Blanchod devient propriétaire. L'entreprise est rebaptisée « P. Blanchod & Cie ».
- 1889 Emile Dolfuss devient propriétaire et crée la « Société anonyme des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey ».
- 1890 Construction au nord de la fonderie d'une chaudronnerie, halle avec toiture en bâtière, flanquée de bas-côtés à sheds.
- 1893 Dollfus abandonne à son tour l'entreprise, la mettant en vente aux enchères.
- 1894 Rachat de la société par Ami Chessex.

- 1895 Chessex fonde les « Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A. », appellation légèrement différente de celle de 1889.
- 1898 Construction d'un petit atelier de noyautage en amont de la fonderie, au bord de la rivière<sup>95</sup>.
- 1899 Construction d'une halle avec charpente en métal à sheds pour la construction métallique au centre de la parcelle, entraînant la démolition de plusieurs bâtiments.
- 1901 Construction de la turbine de Vouvry d'une puissance de 500 chevaux, fonctionnant sous une chute de 950 mètres.
- 1904 Ami Chessex démissionne de la présidence du conseil d'administration. Il est remplacé par son fils, Paul Chessex.
- 1907 Percement du tunnel sous-voie reliant la rue des Moulins à la ville.
- 1909 Plusieurs agrandissements.
- 1914 Prolongement en direction du nord de l'atelier des constructions métalliques de 1899.
- 1918 Construction d'un laboratoire d'essais de turbines, au nord du complexe, côté rue des Moulins.
- Août 1919 L'architecte Fernand Kurz reconstruit en béton armé des magasins situés au centre de la parcelle, immédiatement en amont de la première halle de montage des turbines.
- Septembre 1919 Mise à l'enquête de la halle de montage des turbines, celle qui existe encore aujourd'hui, selon des plans de Kurz.
- Octobre 1919 Kurz construit une conciergerie et une infirmerie contre la façade sud de la halle de montage.
- 1920 Kurz construit la halle de montage des turbines, à l'angle sud-est de la parcelle, à droite de la fonderie, entraînant la démolition partielle de la halle des années 1860.
- 1924 Construction d'une nouvelle chaudronnerie avec toiture à sheds, en amont côté Veveyse.
- 1924 Kurz construit le bâtiment administratif.
- 1933 En raison de la situation critique du marché des turbines, la direction décide d'intégrer ce secteur de production à celui de la mécanique générale.

---

<sup>95</sup> Le noyautage est partie prenante du moulage. Il s'agit de fabriquer les « noyaux », pièces insérées dans un moule pour former les parties creuses d'une pièce coulée en fonderie.

1939 et 1947	Kurz construit en deux étapes des ateliers bas, le long de la Veveyse, adossés aux bâtiments existants, dont la halle de montage des turbines.
1942	Kurz fait poser deux enseignes sur les façades sud du bâtiment administratif et de la halle de montage des turbines.
1947	Kurz construit un local de meulage contre la façade nord de la halle de montage des turbines.
1955	Nouvelle halle de montage pour turbines hydrauliques dans le prolongement de la halle de charpente métallique, côté rue des Moulins.
1955	Charles Dubas prend la direction de l'entreprise, avec un programme de modernisation des infrastructures.
1962	Lancement du plan de modernisation des ACMV ; démolition de la fonderie de 1873 et des bâtiments qui se trouvent en amont, pour faire place à la halle de matériel lourd, réalisée en 1962-1963 et 1964.
1965	Démolition de l'ancienne halle de charpente métallique de 1899 et 1914, pour prolonger vers l'aval la halle de 1955.
1967	Extension en direction du nord de la halle pour matériel lourd, après que les ACMV ont racheté la propriété voisine.
1972-1973	La halle de montage des turbines de 1955 est étendue vers l'amont.
1979	Dubas démissionne et est remplacé par Jean-Pierre Clavel. S'ensuit une période d'instabilité économique.
1990	La section d'hydraulique des ACMV est transférée à l'entreprise Hydro Vevey.
1992	Faillite des ACMV.
2006	Hydro Vevey devient une filiale du groupe Andritz, actif dans l'hydraulique sous le nom Andritz Hydro. L'entreprise occupe le bâtiment administratif des ACMV.
2005-2008	Rachat et assainissement du site des ACMV par l'entrepreneur Patrick Delarive (Groupe Delarive SA), démolition des halles des années 1960.
2008	1 <sup>ère</sup> étape de la construction de l'îlot A de l'écoquartier « Les Moulins de la Veveyse ».
2009	Démolition de toutes les annexes flanquant la halle Inox.
Automne 2017	Début du chantier de réhabilitation de la halle Inox en espace public d'exposition, restaurant et lofts.

## Bibliographie

### Sources d'archive

#### Archives cantonales vaudoises (ACV)

- Dubas (Charles), PP861/3, *Historique*.
- PP861/13, *Procès-verbaux*.
- PP861/24-35, *Usine de Vevey*.
- PP861/46, *Rapport à l'assemblée générale*.
- PP861/61-62, *Bulletin technique des ACMV*.
- Edipresse Publications S.A., PP886 A 3438, *Vevey*. (fourre n°10).

#### Archives communales de Vevey (AVV)

- 96.01, Fonds ACMV.
- Registres de la municipalité de Vevey, vol. 10 et 11.

#### Musée historique de Vevey

- Fonds Edouard Curchod.
- ALBUM 12, n° entrée 3252, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*
- ALBUM 16, n° entrée 3383, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*

#### Service de l'urbanisme de la ville de Vevey

- Parcelle 2278 (numéro actuel)
- Parcelle 44-317

### Sources publiées

CÉRÉSOLE Albert, *Notes historiques sur Vevey*, Vevey : Loertscher et fils, 1890.

*Bulletin des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A.*, 1, 1941 :

- « Notice historique sur les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A. », pp. 1-6.
- « Quelques installations intéressantes de turbines réalisées par les ACMV. », pp. 7-8.

« La station d'essais de turbines des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, S.A. », *Bulletin Technique de la Suisse romande*, 45, 1919, pp. 145-150.

« Ateliers de constructions mécaniques de Vevey », *Supplément gratuit de la Feuille d'avis de Vevey*, 4<sup>e</sup> année, n° 20, 20 mai 1899, pp. 77-80.

« Le bâtiment d'administration de la "Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Co.", à La Tour-de-Peilz (architecte: M. Fernand Kurz) », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 57, 1931, pp. 297-301.

« 47. Arrêt de la 1<sup>ère</sup> Section civile du 31 mai 1932 dans la cause Collombet contre Union de Banques Suisses, Strittmatter et Kurz », BGE 58 II 290, <http://www.servat.unibe.ch>.

### Littérature secondaire

BUREAU TECHNIQUE EDMOND SUMI SA, *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey – Expertise de la halle INOX – Rapport*, La Tour-de-Peilz, 2000.

CHIARELLI Jan, « L'exploitation de la force motrice des deux Monneresses veveysannes : le cas des associations d'usinières (1873-1962), *Les Annales veveysannes*, vol. 16, 2016, pp. 87-106.

DE GIULI André, « L'industrie veveysanne à l'orée du vingtième siècle », *Vibiscum*, 1999, pp. 103-132.

GRUBER Florence, *Studios Chaplin, un centre cinématographique à Vevey*, travail de diplôme pratique, EPFL-DA session 1997-1998, 1998, pp. 15-32.

HAMON Françoise, CARTIER Claudine, « L'architecture industrielle, travaux et publications, un bilan international », *Revue de l'Art*, 1988, n° 79, pp. 52-62.

JACCARD Roland, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*, Lausanne : Imprimeries Réunies, 1959.

KOENIG René, SCHWAB-COURVOISIER, Albert, *Vevey-Montreux photographiés par nos aïeux*, Lausanne : Payot, 1973.

LERESCHE Simon, TISSOT Laurent, *150 ans de production de turbines à Vevey (1863-2013), de Benjamin Roy à Andritz HYDRO en passant par les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey*, Neuchâtel : Editions Alphil, 2013.

LERESCHE Simon, « Charles Dubas et les ACMV, interdépendances », *Les Annales veveysannes*, vol. 15, 2014, pp. 119-137.

*L'esprit d'entreprise, SIA 1837-1897*, Lausanne : SVIA, 1987, pp. 96-97.

MULLER Fédia, *Images du Vevey d'autrefois : maisons, rues, quartiers et personnages disparus évoqué par le texte et l'image*, Vevey : Säuberlin et Pfeiffer, 1975.

NEUENSCHWANDER FEIHL Joëlle, « Vevey », in *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, n° 9, 2003, pp. 423-520 (abrégé *INSA Vevey* dans le texte).

NEUENSCHWANDER FEIHL Joëlle, « Montreux », in *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, n° 7, 2000.

NEUENSCHWANDER FEIHL Joëlle, « Lausanne », in *INSA: Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, n° 5, 1990.

PELET Paul-Louis, « La fonderie de fer en Suisse Romande au XIX<sup>e</sup> siècle », *Beitrage zur Geschichte der schweizerischen Eisengiessereien*, Schaffouse, 1960, pp. 67-70.

RECORDON Edouard, *Etudes historiques sur le passé de Vevey*, Vevey : Säuberlin + Pfeiffer, 1970.

RIEBEN H. *et al.*, « Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A. », *Portraits de 250 entreprises vaudoises*, Lausanne : Editions 24 Heures, 1980, pp. 75-76.